Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000



LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 26 SAINT-BONIFACE JEUDI 26 OCTOBRE 1978

AU SOMMAIRE

Société

"Toute ma vie, je n'ai pas été capable de rester tranquille, il a fallu que je grouille tout le temps", a déclaré à André-Yves Rompré le président fondateur de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, M. Zéphirin Audet... celui que tout le monde appelle "Zèph" à Otterburne. Et il semble que ce n'est pas à 70 ans bien sonnés qu'il va changer!

-page 3

Education

En fin de semaine dernière, la Fédération provinciale des comités de parents a tenu le colloque: "Les parents dans l'école?". Bernard Bocquel a suivi le déroulement de ces assises. Il rapporte qu'on y a parlé passablement des commissions scolaires homogènes pour le Manitoba, mais que ces discussions ne sont encore que des murmures.

-page 4

Recherche

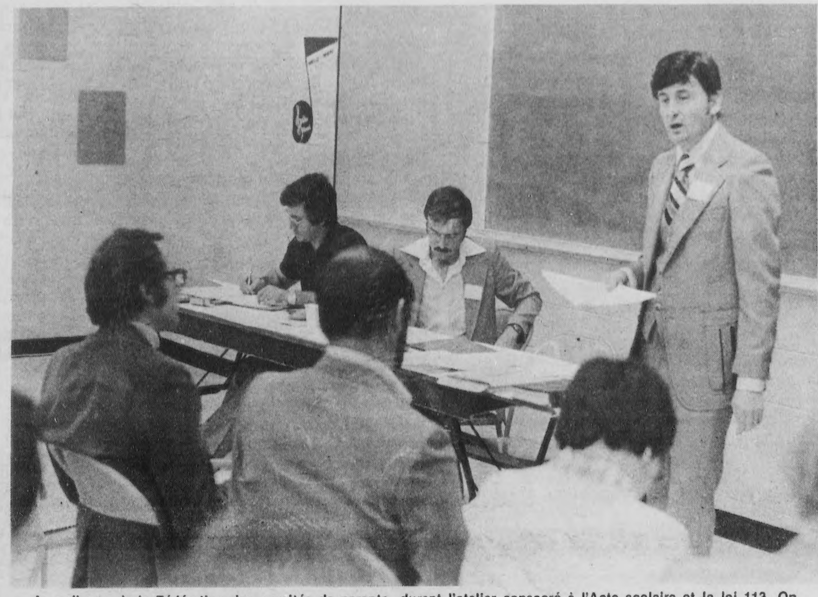
Dans le premier d'une série de deux articles sur le Centre de recherches du Collège universitaire de Saint-Boniface, Marc Labelle nous présente des chercheurs qui y travaillent et fait le point de travaux en cours de réalisation.

-page 6

En photos

L'église de Saint-Pierre-Jolys est dans un état assez pitoyable. Des photos permettront aux citoyens de se demander s'il faut en construire une nouvelle ou s'il vaut mieux rénover celle-là. Le curé de l'endroit, l'abbé Lionel Bouvier, qui se refuse à parler du présent ou de l'avenir de son village avec la presse, a toutefois consenti à nous recevoir pour le café... mais pas question de prendre une photo de lui! -Bien étrange.

-page 22



Au colloque de la Fédération des comités de parents, durant l'atelier consacré à l'Acte scolaire et la loi 113. On reconnait, de gauche à droite: MM. Laurent Bisson, Paul Ruest et Normand Boisvert.

LA LIBERTÉ se lira

N'en déplaise aux Postes

Le service des Postes canadiennes est encore une fois touché par des arrêts de travail. Pour la ènième fois depuis des années, tous sont appelés à payer la note des revendications des Postes.

Ou bien ce service a une administration boiteuse, ou bien ses structures sont déficientes.

D'une part, le Syndicat canadien des postiers ne peut être accusé de tous les péchés du monde, ni l'employeur non plus, d'autre part: mais trop, c'est trop. Si des injonctions ne sont pas respectées, il y a deux questions à poser: au syndicat d'abord, "Pour qui vous prenez-vous?" -Au gouvernement ensuite, "Mais qu'est-ce que vous êtes en train de faire?"

Comme tous, LA LIBERTÉ doit souffir de ces conflits qui puent le chantage.

Heureusement, pour le plus grand nombre de ses lecteurs, un système de dépannage a pu être mis sur pied pour assurer la livraison du journal, grâce à l'aimable concours des scouts, des caisses populaires et des communautés paroissiales du territoire.

Pour lire LA LIBERTÉ

Ainsi, les scouts se chargent de livrer le journal de porte en porte aux lecteurs de Saint-Boniface, Sainte-Anne, Saint-Adolphe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Malo, Saint-Norbert, Saint-Pierre-Jolys, La Broquerie et Notre-Dame-de-Lourdes.

On pourra aussi se procurer LA LIBERTÉ aux caisses populaires suivantes: Ile-des-Chênes, Sainte-Agathe, Saint-Laurent, Richer, Elie, Otterburne, Laurier, Letellier, Lorette, Saint-Claude, Sainte-Rose-du-Lac, La Salle, Haywood, Saint-Joseph, Aubigny, Saint-Lazare, Somerset, Saint-Eustache et Fannystelle.

Le dimanche aux églises suivantes, en ville: Sacré-Coeur, Saints-Martyrs-Canadiens, Précieux-Sang, Sainte-Bernadette, Saint-Eugène, Saint-Emile, Christ The King, Sainte-Famille, Saint-Louis, la Cathédrale et Sainte-Marie.

A ceux qui n'auraient pas pu recevoir leur livraison, nous vous signalons qu'il y a des numéros disponibles aux bureaux de LA LIBERTÉ.

André-Yves Rompré

Éditorial

La Société des postes, c'est pour quand?

En plus d'être en voie de marquer l'histoire des relations de travail au Canada, le conflit qui oppose le gouvernement fédéral au Syndicat canadien des postiers est en train de presser le gouvernement à soumettre des projets de loi.

Une première loi a été rédigée: celle de l'injonction forçant le retour aux travail des 23,000 syndiqués des postes. Elle est mise à l'épreuve et défiée par un syndicat impatient et puissant. Car la patience de celui-ci a disparu depuis que ses membres sont sans contrat de travail depuis juin 1977.

Pour la 13e fois depuis 1951, une loi fédérale force donc des syndiqués à retourner au travail. Moins de deux ans après que le choix de négocier par voie d'arbitrage ou de recourir à la négociation simple suivi d'un droit à la grève fut accordé, les syndiqués se font mettre le bâillon sur cette liberté. "Une liberté fondamentale", qu'ils disent appuyée par une charte des Nations Unies.

•

L'histoire de cette négociation a été marquée par une lenteur d'exécution qui a l'apparence du calcul. En effet, c'est en avril 1977, moins de trois mois avant l'échéance du contrat de travail aux Postes, qu'avaient été déposées les 264 demandes syndicales au gouvernement.

Ce n'est qu'un an plus tard, en juillet 1978, que le gouvernement a acquiescé à une douzaine de ces demandes, toutes ayant trait à des questions d'ordre salarial. Quant on sait bien par ailleurs, que dans toute négociation "normale", les considérations salariales sont les dernières discutées. Aux dires de la partie syndicale, en agissant ainsi, le gouvernement a voulu lui mener la vie dure et la forcer à la grève illégale en pleine négociation.

•

Entre-temps, le chef du gouvernement a annoncé l'été dernier qu'un nouveau train de mesures législatives feraient du ministère des Postes une Société de la Couronne, sans toutefois en élaborer le contenu. La session s'est ouverte à la Chambre des communes le 11 octobre et les détails du nouveau projet de loi se font toujours attendre. La négociation n'aboutit pas. Les syndiqués ont recours à la grève illégale.

Si le gouvernement n'était pas prêt à présenter son projet de loi, pourquoi n'a-t-il pas procédé à la négociation plus rapidement?

L'avènement d'une Société de la Couronne mettrait un poste de ministre en jeu. Le dernier venu aux Postes, l'ancien maire de Québec, Gilles Lamontagne, s'en plaindrait-il?

En forçant les syndiqués à rentrer au travail à cause d'une injonction, le gouvernement avait-il envisagé l'impasse de la situation d'aujourd'hui? -Non, cela semble l'avoir pris par surprise.

Les citoyens ont le droit de demander au gouvernement de régler le problème des postes canadiennes une fois pour toutes, en présentant le plus rapidement possible un projet de Société des postes. Ce n'est pas le négociateur nommé par la partie patronale, en l'occurrence M. Lucien Tremblay, dont on dit qu'il n'a pas la "magie" des relations de travail, qui va régler la situation.

•

L'enjeu aux Postes implique trop de considérations politiques pour qu'il soit résolu maintenant.

André-Yves Rompré

COUP DE POUCE

Les donateurs

M. Maurice Dupasquier	Casselman, Ontario
Walter Tyshko	Winnipeg
Joseph Laramée	Saint-Vital
M. et Mme Aldred Monnin	Saint-Boniface
Georges et Gertrude Mousseau	Saint-Boniface
M. Jean Moulin	Vancouver
M. et Mme Jos Mireault	La Broquerie
M. Claude Gagné	Saint-Boniface
M. Louis Marcoux	Lorette
M.A. Guétré	Saint-Vital
Stéphanie Achaire	Saint-Boniface
Charles Bédard, omi	Le Pas
Joseph Vincent	Carberry
Mlle Pulcherie Nolette	Winnipeg
Carol Fisher	Winnipeg
Mme Narcisse Bouchard	Saint-Boniface
Gemma Willard	Winnipeg
Soeur Cécile Paquin	Saint-Boniface
M. et Mme W.A.N. Pelletier	Winnipeg
Les soeurs de Saint-Joseph	Sainte-Geneviève
Mme Léontine Rioux	Sainte-Anne
M. Joseph Cyr	Saint-Vital
Les soeurs du Sacré-Coeur	Portage la Prairie
M. J. Allen Roshon	Winnipeg
Pères oblats	Paroisse Précieux-Sang

"Ce journal, nous y croyons"

Je vous adresse $............ à titre d'abonnement de soutien à l'hebdomadaire LA LIBERTÉ

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

Adressez à "Coup de pouce"
LA LIBERTÉ
Cp 96,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE: Marc Labelle.

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

RÉVISION DES TEXTES: Josiane Ruggeri.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Zéphirin Audet

Celui que tout le monde appelle "Zèph"

par André-Yves Rompré

Zéphirin Audet, celui que tout le monde à Otterburne appelle "Zèph", a été, en juin 1977, le président fondateur de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba. Son sens inné de leadership et son esprit d'entreprise qui se lisent dans ses yeux vifs et dans son sourire "ratoureux", font de lui un personnage unique, sympathique. "Toute ma vie, je n'ai pas été capable de rester tranquille, il a fallu que je grouille tout le temps" a-t-il raconté en décrivant l'aventure de ses 70 ans bien sonnés... Et il semble que ce n'est pas à son âge qu'il va changer.

"Sa retraite, il faut la préparer"

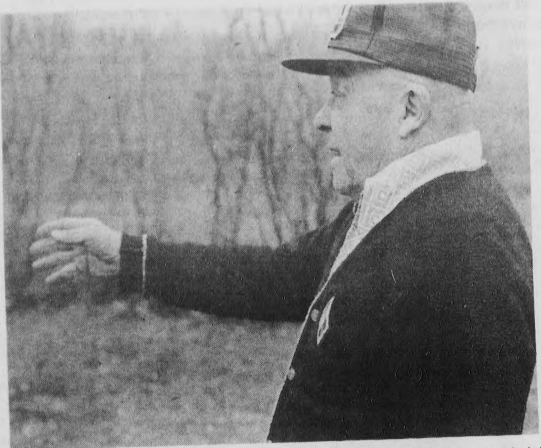
La Fédération de l'âge d'or du Manitoba a pris ses racines voici trois ans à Saint-Pierre-Jolys. "A ce moment-là, explique M. Audet, le club de l'âge d'or de l'endroit était aux prises avec des difficultés internes: on allait tenir une assemblée annuelle, et c'est là qu'on a appelé 'Zèph'."

Zèph, on l'appela parce qu'il était maintenant à la retraite, après avoir travaillé comme fermier toute sa vie, en plus d'avoir siégé au conseil municipal, d'abord comme conseiller puis comme maire de la municipalité de De Salaberry... et qu'il était connu "pour aimer les affaires droites, pas menées par Pierre, Jean, Jacques...". "Vous ne voulez pas avoir de troubles à votre assemblée annuelle, ben arrangez-vous pour ne pas laisser un petit trou vide dans votre ordre du jour, que je leur ai dit", affirme-t-il. C'est là qu'ils l'ont élu président.

L'idée de la Fédération est née plus tard quand Zéphirin Audet a connu Pierre Meunier, coordonnateur de l'âge d'or pour la Sfm. "Un jeune homme bien bon et bien dévoué", souligne Zèph, en parlant de celui qui oeuvre aujourd'hui à mi-temps à titre d'animateur de la Fadom.

C'est peu après que l'idée d'une journée de l'âge d'or à Saint-Pierre-Jolys a été lancée. "Le président s'embarque dans toute une affaire, il va bien faire une pirouette" disaient certains en pensant que Zèph voulait aller trop vite.

Le succès de cette journée devait toutefois lui donner raison: 300 personnes y ont assisté, venues de Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Jean-Baptiste. Des projets de ce genre, il a été à l'origine de bien d'autres, tel la "cabane à sucre" annuelle.



M. Zéphirin Audet se dit heureux de travailler pour l'âge d'or parce que cela lui permet de s'organiser avec des gens de son âge.

Zéphirin Audet se dit bien content de travailler à l'âge d'or: "C'est l'fun, j'suis avec du monde de mon âge, mais je n'aurais pas pensé au début que ce serait aussi dur", dit-il, en précisant que les membres ont "bien des idées qui sont difficiles à contrôler parfois, parce qu'il y a des tiraillages qui surviennent".

Une vie bien remplie... avant la vieillesse

Zéphirin Audet, par delà ses occupations présentes à l'âge d'or (il vient d'être réélu président du club local de Saint-Pierre-Jolys... "Ou bien je fais une bonne job, ou bien, personne ne veut l'avoir"), a gravi bien des échelons de la vie manitobaine.

Du conseil municipal à la mairie où il a toujours été, pendant 25 ans, élu par acclamation, en passant par le Bureau provincial des affaires municipales du gouvernement Schreyer, et le poste de commissaire d'école pendant 18 ans, M. Audet a aussi cultivé une ferme de 500 acres. Il est marié depuis 40 ans et il a cinq enfants. Zèph se réjouit que l'un de ses fils ait repris la terre paternelle. "Vieillir, ça veut dire bien des choses", philosophe-t-il. "Ca veut dire qu'on prend bien des connaissances, mais aussi qu'avec l'âge on a moins le temps, ni les moyens de réaliser tout ce à quoi on pense."

A la Fédération, il reste un travail énorme à faire. Il faut obtenir des subventions d'Ottawa. "Quand on est porté à vouloir vendre une idée trop vite, c'est dur de devoir attendre des choses de même", dit-il encore.

"Je suis allé au Québec l'année dernière, invité par la Fédération québécoise de l'âge d'or. Ils sont bien organisés eux autres. Ils ont des subventions provinciales, pas nous autres".

M. Audet raconte qu'au cours de cette tournée québécoise, il a surpris bien des gens du troisième âge qui s'étonnaient de l'entendre parler français comme eux. "Ben oui, que je leur ai dit, on parle encore le français, pis on va encore à la messe à part cela au Manitoba."

Invitation à se préparer à la retraite

Il est une chose importante que Zéphirin Audet aime à dire à ceux dont l'âge de la retraite approche: "Il faut la préparer notre retraite. Il y a des gens qui arrivent à la retraite et qui n'ont plus rien à faire. Ils s'arrêtent de travailler tout d'un coup, pis deux ans après, ils sont sur le bord de la mort, parce que le changement de rythme de vie a été trop vite. Il faut envisager des projets, des occupations qui vont nous empêcher de mourir d'ennui. La retraite, ça doit se préparer d'avance".

La Fédération, un organisme d'animation

La Fédération de l'âge d'or du Manitoba, fondée le 28 juin 1977, regroupe quelque 1,200 membres de 24 clubs locaux sur une possibilité totale de 30. Pour coordonner les activités de la Fédération, de même que pour véhiculer de l'information aux membres, la Fadom ne dispose que d'un seul employé à mi-temps, M. Pierre Meunier. Ce dernier étant aussi à l'emploi de la Fédération provinciale des comités de parents, un organisme qui loge à la même enseigne que le siège de l'âge d'or à Saint-Boniface.

"C'est par goût du travail avec les personnes âgées que je suis là", a-t-il expliqué. Il mentionne que ce serait souhaitable d'y être à plein temps, mais comme tout autre organisme du genre, ce sont les budgets disponibles qui régissent l'ampleur de l'administration. "La Fédération dispose actuellement d'un budget de $24,595 par année et avec cet argent, on doit voir à l'administration des affaires courantes en plus de payer le salaire de l'employé", de dire M. Meunier.

Des démarches ont été entreprises pour que le ministère de la Santé nationale, dans le cadre du progamme "Nouveaux Horizons" ouvre ses goussets pour amener au moins une personne à plein temps et une autre à mi-temps au service des personnes du troisième âge d'ici. La Fédération de l'âge d'or doit remplir le rôle de regroupement des clubs locaux, de recherche des ressources disponibles pour travailler à des projets, d'animation des activités pour les membres et de renforcement de ses structures existantes.

Les projets qu'elle met sur pied sont nombreux: cabane à sucre, pique-nique provincial, loterie, journées de formation et leadership au cours desquelles on enseigne aux membres comment tenir une réunion et préparer des débats.

La Fadom doit aussi pourvoir ses membres d'information quant aux octrois disponibles, aux droits des personnes du troisième âge et autres services auxquels elles doivent s'attendre.

Colloque de la Fédération provinciale des comités

Une soixantaine de parents seulement ont assisté, le 21 octobre, au colloque organisé par la Fédération provinciale des comités de parents sur le thème "Les parents dans l'école?". Un colloque qui, pourtant, avait été prévu de longue date et dont l'organisation a du être précipitée à cause du retard de la subvention accordée à la Fédération. Une réunion somme toute très intéressante. Mais chacun sait trop bien que les problèmes en matière d'éducation ne sont pas de taille à lutter avec le beau temps, les mariages ou la récolte des betteraves.

par Bernard Bocquel

Comme conférencière invitée, Mme Lise Grimard, une Québécoise, qui joue un rôle actif dans des organismes de parents depuis 19 ans, est venue exposer certains problèmes auxquels un comité de parents peut faire face dans ses démêlés avec les dirigeants des écoles.

Même si Mme Grimard a surtout parlé de la 'situation scolaire au Québec, les parents présents ont certainement compris qu'ils n'étaient pas au bout de leurs peines. Après s'être battu pour l'école française, les comités de parents devront toujours se poser des questions sur la qualité de l'enseignement dispensé. "Le but des parents n'est pas de se poser en inquisiteurs, a dit Mme Grimard, mais plutôt de questionner."

Un rôle en temps de crise

Après avoir dirigé l'atelier consacré aux rôles, responsabilités, pouvoirs, et droits d'un comité de parents, la conférencière a exprimé le sentiment que la vingtaine de parents participants étaient convaincus que le "comité de parents ne doit pas jouer son rôle uniquement en temps de crise."

Certains ont d'ailleurs fait remarquer que des comités de parents mis sur pied en temps de crise (chose qui n'a pas été rare ces dernières années dans l'éducation française) se dissolvaient, faute de n'avoir pu se donner le rôle d'animateurs du milieu.

Si bien que la grande faiblesse des comités de parents réside dans le manque d'information des membres. D'où l'intérêt du colloque organisé par la Fédération, car il n'a pas seulement été discuté des comités de parents, mais aussi de la fameuse loi 113 qui régit l'enseignement en français au Manitoba, de l'avenir de l'éducation française face aux politiques actuelles, des conditions d'admission à l'école française et, enfin, de la question d'une ou de plusieurs commissions scolaires homogènes.

Le conférencier de l'atelier traitant d'une possible commission scolaire homogène, (c'est-à-dire francophone depuis les élèves, en passant par les écoles et les commissaires) venait, pour sa part, de l'Ontario. M. Gérard Lévesque se bat depuis cinq ans pour que les francophones de la région d'Ottawa-Carleton disposent

Suite page 5



Des parents attentifs durant la plénière.

Divisions scolaires homogènes

On est convaincu de la nécessité d'en créer

par Bernard Bocquel

"Divisions scolaires homogènes? Pourquoi pas?". Sur quel ton faut-il lire ce slogan? Avec un léger doute dans l'esprit, ou en insistant sur la volonté de se donner un outil essentiel d'éducation française au Manitoba? Les participants au colloque de la Fédération provinciale des comités de parents se sont dits convaincus de la nécessité de créer une, ou plusieurs, divisions scolaires homogènes, c'est-à-dire entièrement contrôlées par des francophones.

Et pourtant, même parmi les responsables de l'éducation, on n'ose pas encore en parler à haute voix. C'est tout juste si un murmure se fait entendre. Rien en tout cas qui risquerait de faire trembler le gouvernement provincial pour que ce dernier se décide à modifier l'Acte scolaire.

En fait, pour le dire bien nettement, on dirait que les personnes qui s'occupent d'éducation en français ont peur de prendre des risques. Sans vouloir les trahir, leur analyse est la suivante: les francophones ne sont pas encore familiarisés avec la loi 113 de 1970, ce fameux bill qui faisait du français la langue d'enseignement au même titre que l'anglais. Il s'agit de les laisser "digérer" cette loi avant de venir avec un projet qui fera -c'est clair d'avance- hurler plus d'un anglophone obtus. On connaît d'aventure la nature de leurs hurlements...

Mais pourquoi les Franco-Manitobains n'auraient-ils pas le droit de contrôler leurs moyens d'éducation? Qui oserait prétendre qu'un commissaire anglophone unilingue est à même de comprendre quels sont les besoins des francophones?

Combien de batailles, de chicanes n'auraient pas eu lieu si des commissaires d'écoles francophones avaient pu régler leurs problèmes entre eux. L'affaire du Précieux-Sang illustre ceci parfaitement. Combien d'énergie a dû déployer Madame le commissaire d'école avant de convaincre les autres commissaires du bien-fondé de ses arguments. Sans compter aussi qu'à l'heure actuelle, on a beau envoyer ses enfants à l'école française, les réunions des commissaires se tiennent en anglais, que ceux-ci soient en minorité ou pas. C'est la loi ici.

Et surtout, il ne faut pas perdre de vue que l'élection d'un commissaire francophone exige des conditions particulières. Il n'y a pas d'illusions à entretenir là-dessus: la représentation majoritaire francophone au sein de la commission de la Seine reste un hasard. Qu'adviendra-t-il le jour où la tendance sera inversée?

Le principe des divisions scolaires homogènes n'est pas un rêve. "La Liberté et Le Patriote" notait dans son édition du 20 février 1959, juste avant que l'on ne vote sur la création de nouvelles divisions scolaires: "(...) les citoyens catholiques et canadiens français DES DIVISIONS HOMOGÈNES auraient avantage à appuyer la réforme proposée".

La réforme avait pour but de créer de grandes divisions scolaires pour le secondaire. Mais surtout, les autorités d'alors avaient établi des divisions dont les électeurs étaient presque tous de langue française.

Seulement aujourd'hui, pour de multiples raisons, les francophones ont perdu le bénéfice de la réforme de 1959. Situation pour le moins paradoxale, si l'on songe qu'à l'époque les réunions des commissaires de la Seine se tenaient en français alors que la langue n'était pas jugée bonne pour l'enseignement. Tandis qu'aujourd'hui, le français est reconnu(!), et il n'est plus possible de tenir les réunions en français.

Décidément, on jurerait que les caprices de l'histoire ont tous été réservés aux Franco-Manitobains. Une fois ils ont disposé du manche, une autre fois de la cognée, mais jamais des deux ensemble. N'importe quel artisan le dira: pour se servir d'un instrument, il faut qu'il soit complet.

L'éducation française au Manitoba ne pourra s'épanouir pleinement que le jour où les anglophones accepteront de traiter les francophones à part égale, en admettant qu'ils doivent être les maîtres de leur système d'éducation. Ceux-ci auront-ils encore la motivation et la fierté de le prouver?

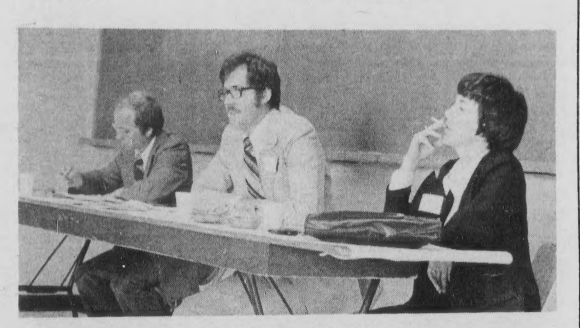
de parents

d'une commission scolaire homogène. Il sait donc de quoi il parle.

Un commissaire unilingue anglais n'a pas la compétence

Mais la lutte menée par cet Ontarien, si elle montre bien que les minorités francophones doivent toujours se battre pour la reconnaissance de leurs droits, ne peut servir d'exemple à suivre par les Franco-Manitobains. En effet, le système scolaire de l'Ontario, avec ses écoles confessionnelles, ne correspond pas à celui du Manitoba.

Ici, les données du problème sont plus simples, puisque nous avons un système d'écoles publiques. La question religieuse éliminée de fait, on comprend que M. Lévesque ait dit: "Chez vous, au Manitoba, la création de divisions scolaires homogènes est à moitié réglée". Et d'ajouter: "Il est normal de laisser à la minorité le contrôle de ses moyens d'éducation. Les anglophones s'imaginent que nous voulons leur enlever des droits. Mais nous pensons qu'un commissaire d'école unilingue anglais n'a pas de compétence pour juger de nos besoins propres."



Les responsables de l'atelier où l'on expliquait les conditions d'admission à l'école française. De gauche à droite: MM. Gilbert Sabourin et Roger Collet, Mme Lorette Ferland.

La Fédération publie un guide des parents

Donner un maximum d'information, tel a été le but du colloque organisé cette dernière fin de semaine par la Fédération provinciale des comités de parents. Cette information qui fait si souvent défaut lorsqu'on se lance dans une discussion pour tenter de convaincre son voisin de l'utilité voire de la raison d'être d'un comité de parents.

Mais un colloque annuel est bien loin de suffire pour faire passer une information complète. Aussi faut-il saluer l'initiative de la Fédération de remettre à tous les participants, comme à ceux qui en feront la demande, un "Guide des parents".

Les objections de ce guide sont "d'aider soit les comités de parents existants ou les parents intéressés à participer de plus près à la vie scolaire de leurs enfants". Aussi le recueil traite-t-il à fond toutes les données concernant le comité de parents: son rôle, sa fonction, et ses buts.

Les auteurs apportent des précisions pratiques fort intéressantes sur la mise en place, le fonctionnement, et le financement d'un comité de parents. On explique comment organiser des réunions, constituer des assemblées, rédiger un ordre du jour.

Un chapitre est consacré aux techniques de communication, un autre au schéma psychologique de la communication, et un troisième à la question "Comment résoudre un problème".

Le "guide des parents" constitue un outil de travail qui n'est certes pas complet (les structures du système scolaire sont à venir dans un prochain ouvrage) mais qui a l'énorme avantage d'apporter des suggestions concrètes à des problèmes auxquels des parents sont confrontés. Il représente en quelque sorte une première ébauche du manuel du "parfait parent concerné".

Une étude du Centre de recherches du Cusb

La sensibilisation des jeunes doit se faire à la maison

par Marc Labelle

Un grand nombre de parents francophones du Manitoba sont réticents face à l'éducation française pour les enfants. La plupart des réticences découlent d'un phénomène essentiellement sociologique: la dynamique de l'assimilation.

C'est ce que révèle une étude longitudinale du rendement académique des élèves franco-manitobains, par rapport à la langue d'enseignement, dont la première tranche avait été publiée en 1976. Le professeur de psychologie, M. Donald Foidart, présentement au service du Centre de recherches du Cusb, tente, à la demande du ministère de l'Education du Manitoba, de démystifier ce mythe.



M. Donald Foidart

Ce projet consiste à soumettre les élèves de la troisième, sixième et neuvième année à un test de rendement individuel. M. Foidart, qui travaille présentement à ce projet, explique que "le rendement des élèves des classes françaises de mathématiques et sciences sociales est nettement supérieur à celui des classes anglaises."

"D'après certaines études, ajoute l'ancien professeur de psychologie, on se rend compte qu'il existe une relation de cause à effet entre la motivation d'apprendre chez les élèves du Manitoba et l'augmentation de l'enseignement en français et en anglais."

"En effet, souligne M. Foidart, un certain M. Cummings de l'Alberta dit que lorsqu'un individu apprend à maîtriser deux langues parfaitement, son quotient intellectuel prend une plus grande envergure. Mais par contre, ajoute-t-il, si la personne ne maîtrise pas, au départ, suffisamment sa langue maternelle, l'apprentissage d'une deuxième langue peut s'avérer nocif."

En 1976, les partisans du 50/50 ont critiqué

A la suite de la parution, en 1976, de la première etape de cette étude longitudinale du rendement académique des élèves franco-manitobains, par rapport à la langue d'enseignement, plusieurs partisans de la programmation 50-50 ont fait connaître leur mecontentement vis-à-vis des conclusions tirées dans le rapport. Selon M. Foidart, "la même chose se répètera avant la fin de l'année, lorsque la deuxième étape de l'étude sera rendue publique". "Surtout, souligne Donald Foidart, que les conclusions tirées du premier rapport n'ont pas tellement changé."

"La sensibilisation des jeunes francophones à l'égard de leur langue et de leur culture doit se faire à la maison, par les parents, plutôt qu'uniquement à l'école. Même si on avait recours à une école française forte, les jeunes ne parleraient pas davantage le français. Le travail doit être fait à la maison."

"Nous comprenons, souligne M. Foidart, la position des parents vis-à-vis des écoles homogènes françaises, mais la société a changé. Oui, faute de connaître l'anglais, ils se sont fait ridiculiser. Et aujourd'hui, ces parents craignent le même sort pour leurs enfants. Cela est faux, précise-t-il. Les étudiants issus d'une programmation française connaissent la langue anglaise aussi bien et parfois mieux que leurs confrères anglophones."

"Il va sans dire que l'assimilation découle de plusieurs facteurs, entre autres, des média anglophones. En effet, explique-t-il, dès l'âge de 8 ans, les jeunes subissent l'influence des héros de langue anglaise et de par ce fait, ils se désintéressent des valeurs de leurs parents."

"Durant l'adolescence, les jeunes rejettent toujours ces valeurs, mais, vers l'âge de 18 ans, ils feront, si l'on peut dire, un retour aux sources. Et c'est là qu'entre en jeu l'importance du rôle des parents. Si justement les parents ont su leur donner une bonne base, les enfants l'accepteront et pourront s'identifier à nouveau aux valeurs qu'ils ont perdues."

Une question que plusieurs se posent

Qu'est-ce que le Centre de recherches? (1)

par Marc Labelle

Le Centre de recherches, mis sur pieds le 1er janvier 1975, est un département du Collège universitaire de Saint-Boniface (Cusb) qui entreprend des projets de recherches sur demande et dont les commanditaires constituent son unique source de financement.



M. Michel Lagacé

Le premier contrat, obtenu par le Centre, fut le programme de mesure et d'instrumentation en éducation française au Manitoba. Ce projet a été financé par le gouvernement du Manitoba, de concert avec le Bureau de l'Education française du Ministère de l'Education.

Depuis sa fondation, le Centre de recherches a aussi signé des contrats avec le ministère des Affaires culturelles, du tourisme et de loisirs du Manitoba; le Secrétariat d'Etat; plusieurs divisions scolaires et quelques organismes privés.

Diversité de travaux

"Bien que le Bureau de l'Education française (Bef) soit un client important du Centre de recherches, son appui est réduit progressivement pour faire place à une plus grande diversité de travaux", souligne M. Michel Lagacé, directeur du Centre depuis un peu plus d'un an.

"En effet, ajoute-t-il, durant l'année 1977-78 le Bef constituait 83.2 pour cent du total de nos sources de financement tandis que pour l'année fiscale en cours, nous prévoyons un support de 46.7 pour cent. Avec cette baisse, ajoute-t-il, nous serons au service d'un plus grand nombre de clients et notre travail sera d'autant plus varié. C'est ce qui nous intéresse au Centre."

"On vise aussi à travailler en collaboration avec des chercheurs de l'Est, à titre de Centre de recherches de l'Ouest canadien. Un travail en commun a déjà été fait au moment où la maison mère de Radio-Canada a décidé d'effectuer un sondage dans la province du Manitoba sur les cotes d'écoute de certaines émissions de la Société d'Etat.

"Notre travail consistait à recruter des interviewers pour ensuite compiler les données recueillies de part et d'autre de la province et les expedier à Montréal, là où une analyse devait être faite. Les résultats n'ont pas encore été rendus publics, souligne-t-il, mais nous sommes anxieux de les connaître. Surtout qu'il serait quand même intéressant de comparer leur point de vue d'ensemble avec le nôtre."

L'avantage de travailler en français

"Plusieurs raison expliquent mon retour au Manitoba après un séjour de douze années en Ontario, affirme M. Lagacé. Premièrement, je suis natif du Manitoba et mes parents demeurent toujours dans la région. Par contre, la raison qui me semble la plus importante est celle des conditions favorables de travail."

"J'ai toujours eu un vif intérêt pour la recherche, explique-t-il, et ici nous avons l'avantage de travailler en français. Un autre facteur qui entre en jeu est sans aucun doute le fait que le milieu de travail au Centre demeure beaucoup moins bureaucratique que celui de mes emplois antérieurs. De ce fait, nous nous sentons beaucoup plus indépendants dans notre travail."

M. Lagacé qui a fait ses études au Manitoba a oeuvré, de 1967 à 1977, au *sein du gouvernement fédéral à Ottawa et du gouvernement provincial de l'Ontario à Toronto, à titre* d'économiste et d'analyste principal des politiques.

"Bien que je ne regrette pas mon séjour dans l'Est, ça ne m'empêche pas de croire que lorsqu'on travaille dans une grosse boîte, on perd en profondeur ce qu'on gagne en étendue, affirme M. Lagacé. Mais les contacts que j'ai pu y faire compensent assez bien pour cette lacune. Surtout que les connaissances sont très importantes dans le domaine de la recherche."

Les caisses populaires

Au-delà de la concurrence, il faudra bien

par Bernard Bocquel

Les 31 caisses populaires du Manitoba sont des institutions financières qui se portent bien. Leur actif total dépasse $100 millions. Régulièrement, on apprend qu'une caisse populaire s'installe dans un nouvel édifice. La dernière en date est celle d'Elie, où le ruban traditionnel sera officiellement coupé le dimanche 29 octobre.

En principe, une caisse populaire fonctionne en français. Seulement un problème de taille se pose pour les gérants des caisses: trouver de l'argent. Et ce n'est pas toujours facile. Alors par la force des choses, on accepte les dollars anglophones. Le résultat concret apparaît généralement quelque temps plus tard. On finit par s'appeller "caisse-populaire-crédit union".



M. Maurice Therrien, directeur général de la Centrale des caisses populaires.

Devant cette tendance qui se dessine chaque jour plus nettement, le nouveau directeur général de la Centrale des caisses populaires du Manitoba, M. Maurice Therrien, se dit "inquiet". Il donne l'exemple de la caisse populaire de Lorette "qui est certes francophone, mais pour combien de temps encore? Bien des caisses acceptent des membres anglophones, jusqu'à ce que les francophones perdent le contrôle".

D'un autre côté, il rend hommage aux responsables de la caisse de Sainte-Rose-du-Lac, qui reste affilée à la Centrale, alors qu'elle pourrait très facilement devenir membre de la Centrale anglaise. M. Therrien en profite pour louanger sa Centrale. "Il faut croire, explique-t-il, que nous sommes capables de répondre aux besoins".

Voilà le terrible dilemme de cette espèce de "maison-mère" des caisses populaires. Il s'agit pour elle de relever continuellement un défi, en offrant au moins autant de services que la concurrence anglaise. "Surtout, précise son directeur général, que la compétition avec la Centrale anglaise marche à sens unique. Pas de danger qu'une "credit union" devienne membre de la Centrale, tandis que l'inverse...".

M. Therrien concède volontiers qu'il existe des problèmes au sein du mouvement. Les gérants des caisses ont tous leurs ambitions, ils cherchent à satisfaire leurs clients et à augmenter l'actif. Ainsi se déroule une petite "guerre" sur les taux d'intérêt offerts pour des certificats à terme. Les gens qui veulent placer leur argent vont souvent voir le plus offrant. Maurice Therrien souhaite que cette forme de concurrence entre les caisses puisse être éliminée. Mais il avoue que la chose sera difficile, et ajoute en plaisantant: "Il faudrait que je sois magicien".

Dans la bonne marche de la caisse populaire de La Broquerie, on comprend très vite, après avoir rencontré son gérant, M. Norbert Durand, que la magie n'y est pour rien. A la venue de M. Durand en 1972, l'actif de la caisse se chiffrait par un demi-million. Le 19 septembre dernier, le cap des $5 millions a été franchi. Le nombre de membres dépasse les 1,100. Cinq personnes y sont employées.



M. Guy Carrière, gérant de la caisse populaire de Saint-Boniface.

Norbert Durand parle sans se faire prier, sans passer par trente-six chemins. "La Broquerie est le plus grand centre laitier de la province. Le village est petit, mais très progressif. J'aime être ici. Les gens sont dynamiques. Ça bouge.



se tenir ensemble



L'édifice dans lequel se trouvent les locaux de la caisse populaire de Saint-Boniface.

"A mon arrivée, les villageois m'ont dit: "Nous voulons faire affaire à La Broquerie, à toi de trouver l'argent". Pour chercher l'argent, le gérant de la caisse a offert des taux d'intérêt supérieurs. Aujourd'hui, il a lancé une campagne avec un argument de taille: 10 et demi pour cent pour des certificats à terme sur un an.

Par la force des choses, M. Durand a donc mécontenté d'autres gérants de caisses. "Peut-être ai-je fait du tort à d'autres. Mais sans le vouloir. Mon seul but est de satisfaire mes clients. Si des gens n'aiment pas ma façon d'agir, ça ne m'inquiète pas".

Norbert Durand, pas de doute là-dessus, est fier de sa réussite, des innovations qu'il a entreprises. "Nous avons été les premiers à instaurer le service du compte-chèques gratuit. La Broquerie a été la première caisse rurale à prendre les services de l'ordinateur central (services offerts par la centrale anglaise). Nous venons de faire l'acquisition d'une nouvelle machine électronique qui simplifie la traitement des transactions de nos membres. Le service est plus rapide".

Tout se passe en français: une condition

Pour devenir membre de la caisse populaire de La Broquerie, il ne faut pas nécessairement être francophone. La politique du conseil d'administration sur ce point reste plutôt souple. Toutefois les anglophones qui se laissent séduire part les taux d'intérêt élevés doivent signer un document dans lequel ils acceptent la règle du jeu: tout se passe en français.

Mais le directeur général de la Centrale des caisses, M. Therrien, ne trouve pas le système très rassurant. "La menace plane toujours. Il suffit que le jour de l'assemblée annuelle les membres anglophones réussissent à faire élire un anglophone au conseil d'administration pour que tout se déroule en anglais. A ma connaissance, la caisse populaire de Saint-Boniface est la seule à imposer des critères d'admission stricts. Si elle avait ouvert ses portes à tout le monde, son actif serait probablement le double de ce qu'il représente actuellement".

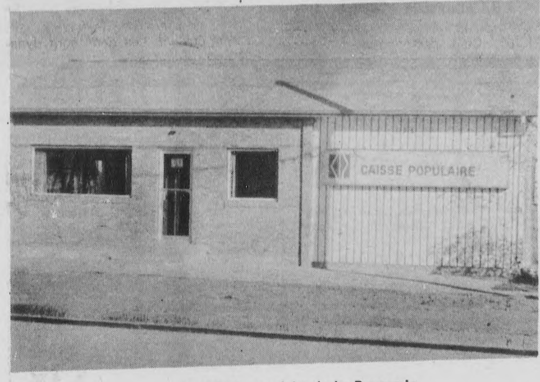
Naturellement, beaucoup de gérants de caisses vont dire que celle de Saint-Boniface peut se permettre une telle politique, parce qu'elle est située en milieu urbain, disposant ainsi d'un potentiel de membre plus important. La caisse de Saint-Boniface se compare donc difficilement aux autres.

M. Guy Carrière, son gérant, responsable de 25 employés, en fait la description suivante. "En 1969, (date de son entrée en fonction) l'actif montait à $3 millions. Aujourd'hui, il dépasse les $22 millions. Plus de 5,000 personnes sont membres. Pour la moitié environ il s'agit de "collets blancs". Le critère pour devenir membre de notre caisse, c'est de comprendre le français."

Pour lui, le succès d'une caisse populaire dépend en partie du gérant, mais aussi des politiques émises par le conseil d'administration. Les besoins de sa caisse, vu la taille, sont souvent différents des 30 autres. Ainsi, lorsque le gérant de la caisse de La Broquerie parle avec fierté d'une nouvelle machine électronique pour accélérer le service au client, M. Carrière annonce que d'ici à un an la *caisse sera directement reliée à l'ordinateur de la Centrale anglaise.*

On comprend que les gérants de caisses populaires veulent s'ouvrir au progrès technique. Dans le monde des affaires, cela pardonne rarement de prendre du retard sur la concurrence. On peut simplement émettre le voeux pieux que la dure loi de la concurrence ne mettra pas le mouvement des caisses populaires francophones en danger.

Plutôt que de se livrer une forte concurrence entre caisses, il vaudrait mieux faire "l'union" sacrée. Et prendre au pied de la lettre le slogan que le gérant de la caisse de La Broquerie a décidé d'imprimer sur ses paquets d'allumettes: "Tous ensemble en marche vers le progrès".



La caisse populaire de La Broquerie



M. Norbert Durand, gérant de la caisse populaire de La Broquerie.

Hockey

Les blessures ont diminué de moitié

par François Riopel



De jeunes joueurs en action, protégés par leur casque.

Voici quelques semaines, nous avons abordé le sujet de la violence dans le hockey et du port obligatoire du casque protecteur, muni d'un masque.

Nous avons mentionné que certains experts craignaient une recrudescence des blessures parce que les jeunes sont beaucoup moins prudents, du fait qu'ils portent un casque et un masque.

Certains instructeurs préconisent une étude approfondie des règlements, plutôt que d'habiller les jeunes en gladiateurs et de les livrer à eux-mêmes.

Réduction des blessures

Par contre, une nouvelle étude a révélé que les blessures au visage ont été réduites de 50%, la saison dernière, en raison de l'usage accru du protecteur oculaire.

53 blessures aux yeux ont été enregistrées au Canada, pendant la saison 77-78, comparativement à 98, pendant la saison précédente. Huit joueurs ont été rendus aveugles, tandis que 12 avaient perdu la vue, l'année précédente.

Aucun des huit joueurs ayant perdu l'usage d'un ou des deux yeux, ne portait de casque muni de protecteur facial. Un joueur qui avait été blessé, malgré le port du masque, a recouvré la vue.

Un autre fait dominant de ces statistiques est l'âge des blessés. Le plus jeune avait 19 ans, et la majorité des autres étaient âgés de 20 à 30 ans. On sait que les joueurs de hockey mineur, de calibre atome à midget, doivent porter un masque, tandis que les juniors et joueurs des ligues amateurs ne sont pas soumis au règlement.

Et des 53 blessures à l'oeil enregistrées en 1977-78, une seule victime était âgés de moins de 11 ans. Bien que le bâton demeure la principale cause d'accident, le pourcentage a considérablement baissé depuis l'adoption, par l'Association canadienne de hockey amateur, du règlement qui impose une pénalité majeure pour bâton trop élevé.

La rondelle est devenue la cause principale des blessures aux yeux.

Une loi est souhaitée

Le docteur Tom Pashby, président de l'Association canadienne de standardisation des protecteurs pour joueurs de hockey et de crosse, exhorte également le gouvernement fédéral à adopter une loi qui rendrait obligatoire la certification de l'équipement de protection.

Actuellement, le programme est volontaire et les manufacturiers peuvent mettre sur le marché une pièce d'équipement, sans avoir à lui faire subir les tests d'une agence gouvernementale.

Enfin, en plus des standards de sécurité, le docteur Pashby aimerait également que le Canada s'engage dans un processus international de standardisation de l'équipement protecteur de hockey.

Jeux d'hiver du Canada

Les athlètes se préparent

Dans un peu plus de quatre mois, les Jeux d'hiver du Canada auront lieu à Brandon et les athlètes manitobains continuent de se préparer en vue de ces compétitions.

Jusqu'au mois de décembre, les dirigeants sportifs provinciaux organisent différentes compétitions, pour choisir les representants de la province dans chacune des 20 disciplines des Jeux. Les athlètes choisis entreprendront ensuite un programme d'entraînement intensif.

Lors des derniers Jeux d'hiver, en 1975, le Manitoba avait terminé au 5e rang, derrière l'Alberta. Les athlètes manitobains avaient recueilli 176 points au classement cumulatif, 21 points de moins que l'Alberta.

Même si nos athlètes n'ont aucune chance de détrôner le Québec ou l'Ontario, comme premiers au classement général, les dirigeants provinciaux ont l'espoir de remporter la Coupe du centenaire accordée à la province qui s'est le plus améliorée depuis les derniers Jeux.

Les meilleurs Manitobains, aux derniers Jeux canadiens, avaient été l'équipe féminine de patinage de vitesse, qui avait terminé au 1er rang, de même que les équipes masculines et féminines de curling et volleyball, qui avaient décroché la deuxième place dans leur discipline respective.

Nul doute que le fait de tenir les Jeux au Manitoba sera une source d'encouragement pour les athlètes locaux.

Festival du voyageur 1979

Les organisateurs accusent un retard

Les responsables du Festival du voyageur sauront en principe le 31 octobre si la ville de Winnipeg leur accordera un prêt de $150,000. En effet, ce jour-là, le comité des finances de la ville rendra sa décision. Il ne restera plus alors qu'à affronter le conseil de ville au grand complet.

par Bernard Bocquel

Le gérant du Festival, M. Gérald Turenne, reste raisonnablement optimiste, espérant pouvoir disposer de l'appui de la communauté économique, des hôteliers entre autres. Un appui qui devrait lui être acquis. Car il est démontré que l'apport économique du Festival à la ville se chiffre par $7 millions. Ce qui constitue pour le moins un argument de poids.

Les problèmes financiers du Festival du voyageur se résument finalement très simplement: depuis le mois de juin, la ligne de crédit est épuisée donc, impossible de fonctionner. Sur quatre personnes employées, seulement deux sont payées: le comptable et la secrétaire. Et cela grâce en partie à l'aide financière de certains membres du conseil d'administration.

D'après M. Gérald Turenne, "une ligne de crédit d'environ $150,000 est nécessaire pour aller d'un festival à l'autre. Pour que les responsables ne soient pas obligés d'emprunter de l'argent auprès des banques et autres institutions, la solution idéale serait que le Festival fasse un profit se situant aux alentours de $150,000."

Un profit de $903.13

Mais, cette année encore, les chiffres montrent les limites de ce rêve. Le Festival a enregistré un déficit de $64,000, comblé grâce à des subventions de la ville et des gouvernements fédéral et provincial. Si bien qu'en définitive, un "profit" de $903.13 apparaît dans les livres.

Devant cette situation, les responsables du Festival se sont donc, dans un premier temps, adressés aux banques pour se constituer une ligne de crédit ou, en d'autres mots, pour se donner les moyens financiers de mettre sur pied la neuvième édition du Festival, en février 1979. Trois d'entre elles acceptent d'avancer $20,000 chacune, mais $60,000 ne suffisent pas.

Alors le Festival du voyageur s'adresse à la Société franco-manitobaine, qui débloque $20,000 sur son fonds de réserves. La Société franco-manitobaine que M. Turenne présente comme "les amis du Festival". Rien n'y fait, juin arrive et les caisses sont vides. Aussi, des pourparlers s'engagent avec la ville. La première démarche officielle est effectuée le 17 octobre, par M. Turenne, devant le comité des finances de la ville.

Le gérant fait valoir, pour l'obtention des $150,000, plusieurs arguments, comme l'investissement supérieur à $100,000 effectué dans le cadre du développement d'un site de deux acres situé dans le parc Whittier. A date, deux cabanes ont été construites, ce qui représente environ 15 pour cent de l'ensemble du complexe, appelé "Fort Gibraltar".

Pour un avenir serein

Le prêt de la ville serait, selon les modalités envisagées par le Festival, remboursable sur 5 ans, à raison de $30,000 par année. La ville paierait les intérêts, mais réduirait sa subvention annuelle de $30,000 à $15,000.

Derrière cette montagne de chiffres, la question que l'on doit se poser est simple. Le Festival sera-t-il un jour capable de dégager suffisamment de profits pour envisager son avenir avec sérénité?

Il reste que les activités présentées par le Festival au Centre des congrès constituent la force commerciale de l'entreprise qui, notamment grâce au casino, peut apporter des bénéfices substantiels. Mais pour que le Festival garde l'esprit canadien français, il faut que des programmes culturels soient lancés. Ceux-ci exigent l'emploi d'une personne à plein temps. L'an passé, 100,000 jeunes participants sont venus à ces activités, mais la rentabilités, elle, n'a pas fait acte de présence. Voilà où le bât blesse.

Pourtant l'équipe du Festival se dit convaincue de la nécessité de tels programmes. "Sinon le Festival irait à sa perte" affirme M. Turenne, qui ajoute: "Je doute que les 1,800 bénévoles sur lesquels nous comptons continueraient à aider le Festival, si le caractère canadien français était effacé. Il y a au moins un temps de l'année où les gens sont fiers d'être ce qu'ils sont."

Même si personne ne croit sérieusement que l'édition 1979 du Festival du voyageur est compromise, une chose semble sûre: un retard de trois semaines a déjà été pris dans la planification. Rien n'y fait. Dans le sous-sol de l'hôtel de ville de Saint-Boniface, où se trouvent les bureaux du Festival, l'optimisme reste de rigueur.



Les deux premières cabanes du Fort Gibraltar



M. Gérald Turenne

Franco-Manitobains et juifs anglophones se rencontrent

par André-Yves Rompré

Quelque cinquante représentants des communautés anglophone et francophone du Manitoba se sont rencontrés, mercredi dernier, dans le cadre d'une rencontre-échange organisée conjointement par la Société franco-manitobaine et le Conseil canadien des chrétiens et des juifs.

Le but de cette rencontre, la première initiative du genre, était de "favoriser l'occasion d'échanges et de dialogues entre des représentants des deux communautés linguistiques, et ainsi promouvoir une meilleure compréhension et une réaction aux besoins et aspirations de la communauté francophone".

Le caractère d'échange souhaité a davantage tourné en monologue francophone "en anglais" quand une brochette de représentants franco-manitobains a défilé pour présenter des exposés sur la situation historique, sociologique et éducative de la minorité.

L'historien Lionel Dorge a débuté la série d'exposés, suivi de MM. René Piché, vice-président de la Sfm et Armand Bédard, responsable de la planification politique à la Sfm; Jean-Yves Rochon, président des Educateurs franco-manitobains; et enfin, Richard Chartier, président du Conseil jeunesse provincial, et président de la Fédération des jeunes canadiens français.

Plusieurs participants à la rencontre ont fait remarquer que la formule des exposés, suivis d'une période de questions, n'était pas idéale pour engager un véritable dialogue entre deux communautés qui se connaissent encore mal. "Mais pour une première, c'était pas mal", a commenté Mme Marie Jubinville, directrice générale de la Sfm, tout en signalant qu'elle aurait souhaité voir à cette rencontre un plus grand nombre d'hommes d'affaires du côté anglophone. Ceux-ci, comme nous l'avons appris, appuient financièrement le Conseil canadien des chrétiens et des juifs, un organisme qui compte plus de 30,000 membres à travers le Canada.

"Les héritiers" sera traduit

Par ailleurs, un porte-parole du Conseil, Mme Olga Fuga, a annoncé aux représentants présents à ce colloque que le rapport de la Ffhq "Les héritiers de Lord Durham" achevait d'être traduit, et que cette traduction serait rendue publique d'ici la fin octobre. Peut-être les minorités francophones verront-elles là l'outil qui leur permettra d'engager un véritable échange sur le sort que l'histoire canadienne leur a réservé.

Des enseignants québécois rencontrent leurs homologues franco-manitobains

Un groupe d'enseignants québécois de la Commission des écoles catholiques de la ville de Québec était de passage au Manitoba la semaine dernière. Leur séjour de près d'une semaine s'inscrivait dans le cadre d'une mission de sensibilisation et d'information sur les milieux franco-manitobains d'éducation. De futurs échanges entre les deux communautés seraient envisagés.

Le consommateur a des responsabilités à prendre



M. George Post

Le sous-ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. George Post, a inauguré, le 23 octobre à Winnipeg, la semaine du consommateur, parrainée par l'Association des consommateurs du Canada. Interrogé sur la coupure de 10 pour cent au budget de son ministère, il a reconnu que ces mesures "affectaient durement" ce dernier. En précisant toutefois: "Nous essayons de couper des programmes qui peuvent être pris en charge par les provinces ou le secteur privé."

Le but de la semaine du consommateur est de rendre plus conscient de ses droits, mais aussi de ses responsabilités, le consommateur canadien. On cherchera aussi à le renseigner sur tous les services existants pour l'appuyer. Dans ce domaine, le rôle de l'Association des consommateurs du Canada, la seule association organisée à l'échelle du pays, est prépondérant. A titre d'exemple, cette organisation a imposé "l'avis" de Santé et Bien-être social Canada sur les paquets de cigarettes.

Quant au ministère de la Consommation et des Corporations, il édite un certain nombre de brochures attirant l'attention du consommateur sur des problèmes spécifiques. Ainsi il existe un prospectus intitulé "C'est pas tout d'avoir un jouet". Une lecture des plus intéressantes, surtout à un moment où les parents commencent à penser à acheter des jouets pour Noël.

Tarte au bacon et au fromage

1 assiette à tarte de 9 pouces garnies d'une abaisse **ou** foncée avec des miettes de biscuits-soda*
6 tranches de bacon cuit, écrasé
2 c. à soupe d'oignon haché finement
8 onces de gruyères râpé
3/4 de tasse de crème sure
2 oeufs battus
Une pointe de poivre de cayenne en poudre
2 c. à thé de persil haché
3/4 tasse de cheddar râpé

Mélangez ensemble tous les ingrédients, sauf le cheddar et versez dans l'abaisse. Saupoudrez de cheddar, faites cuire 10 minutes au four à 425oF, réduisez la température à 350oF et faites cuire 15 à 20 minutes de plus, jusqu'à ce que la tarte soit bien prise.

* **Abaisse aux miettes de biscuits-soda:** Ajoutez ¼ de tasse de beurre fondu à 1 tasse de biscuits écrasés (environ 25) et foncez une assiette à tarte de 9 pouces, en pressant bien sur le fond et les côtés. Versez la garniture et faites cuire 25-30 minutes au four à 375oF.



LA CAISSE POPULA

OUVERTURE OFFICIELLE LE DIMANCHE 29 OC

BIENVENUE À TOU

vin et fromage



Conseil d'administration: Henri Alarie, président; André Carignan, vice-président; Pierre Bouchard, Victor-H. Beaudin et Lucien Rivard, administrateurs.

La Caisse populaire d'Elie a été incorporée le 19 mai 1942 membres et les dépôts s'élevaient à $17.25. Après 36 ans de communauté, nous comptons **1350 membres** et un actif de



Première pelletée de terre (de neige?) le 2 mars 1978.

De gauche à droite: Cyrille Durand de la Centrale des caisses; Mary Desilets, caissière; André Carignan, vice-président; Noëlline Bernardin, gérante-adjointe; Léo Alarie, comité de crédit; Henri Alarie, président.



avril 1978.



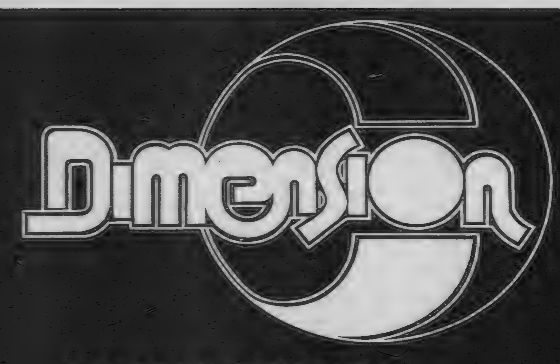
À 20 h 30 aux **Beaux Dimanches:**

"MARIE GUYART, VEUVE MARTIN OU LA DOUBLE VIE DE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION"

une biographie dramatisée consacrée à la fondatrice des Ursulines au Canada.







LANCE UN CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

C'est pour vous l'occasion de démontrer vos talents photographiques et artistiques.

Prix:
Dimension J offre $100.00 à l'heureux gagnant ou gagnante et Pulsation (l'émission des jeunes à Cksb) offre un deuxième prix de $50.00 et un troisième prix de $25.00

Thème du concours: ce qui vous intéresse.

TROIS POSSIBILITES:
1) imprimés noir et blanc
2) imprimés couleur
3) diapositives

REGLEMENTS:

1. age limite 21 ANS AVANT LE 25 MARS 1979
2. AMATEURS seulement
3. les photos imprimées (noir et blanc ou couleur) devront être accompagnées du négatif
4. les photos (ou diapositives) seront exposées au Ccfm le 14 décembre 1978
5. date limite: LE 7 DECEMBRE 1978
6. chaque candidat peut participer autant de fois qu'il le souhaite
7. le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ainsi que la marque de l'appareil photographique utilisé devront être indiqués au verso de chaque photo (sur papier séparé pour les diapositives)
8. seuls les photos, diapositives et négatifs accompagnés d'une enveloppe dûment libellée et affranchie seront renvoyés
9. le jury sera composé de photographes professionnels. La pièce gagnante deviendra la propriété de Radio-Canada
10. le nom de l'heureux gagnant (ou gagnante) sera dévoilé lors de l'une des premières émissions de DIMENSION J
11. les photos ou diapositives devront être expédiées à l'adresse suivante:

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE "DIMENSION J"
Radio-Canada
Cp 160
Winnipeg, Manitoba
R3C 2H1

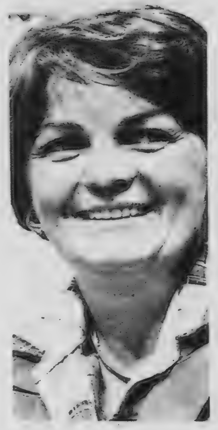
CKSB   **CKSB**

Voici votre calendrier de HOCKEY pour la saison HIVER-78 79 que vous pouvez découper et conserver:

DATE	JOURS	HEURE	ENDROIT
29 oct.	dim.	19 h 30	MTL vs CHICAGO
1 nov.	merc.	18 h 30	MTL vs DETROIT
2 nov.	jeu.	19 h 00	WASHINGTON vs MTL
5 nov.	dim.	19 h 00	MTL vs BOSTON
8 nov.	merc.	18 h 30	MTL vs WASHINGTON
9 nov.	jeu.	19 h 00	DETROIT vs MONTREAL
15 nov.	merc.	20 h 30	MTL vs COLORADO
16 nov.	jeu.	22 h 00	MTL vs LOS ANGELES
22 nov.	merc.	18 h 30	MTL vs PITTSBURGH
23 nov.	jeu.	19 h 00	PITTSBURGH vs MTL
28 nov.	mar.	19 h 00	PHILADELPHIE vs MTL
3 déc.	dim.	18 h 00	MTL vs BUFFALO
6 déc.	merc.	18 h 30	MTL vs DETROIT
8 déc.	ven.	19 h 00	PITTSBURGH vs MTL
10 déc.	dim.	19 h 00	NEW YORK Islander vs MTL
12 déc.	mar.	20 h 00	MTL vs ST-LOUIS
13 déc.	merc.	19 h 30	MTL vs MINNESOTA
16 déc.	sam.	22 h 00	MTL vs LOS ANGELES
20 déc.	merc.	20 h 30	MTL vs CHICAGO
21 déc.	jeu.	19 h 00	CHICAGO vs MTL
27 déc.	merc.	18 h 30	MTL vs DETROIT
28 déc.	jeu.	19 h 00	LOS ANGELES vs DETROIT
3 jan.	merc.	18 h 30	MTL vs NEW-YORK Rangers
4 jan.	jeu.	19 h 00	LOS ANGELES vs MTL
8 jan.	lun.	19 h 00	MINNESOTA vs MTL
10 jan.	merc.	18 h 30	MTL vs PITTSBURGH
16 jan.	mar.	22 h 00	MTL vs VANCOUVER
17 jan.	merc.	22 h 00	MTL vs LOS ANGELES
23 jan.	mar.	22 h 00	MTL vs ST-LOUIS
25 jan.	jeu.	19 h 00	ATLANTA vs MTL
29 jan.	lun.	19 h 00	MTL vs PHILADELPHIE
31 jan.	merc.	18 h 30	MTL vs PITTSBURGH
4 fév.	dim.	18 h 30	MTL vs WASHINGTON
15 fév.	jeu.	19 h 00	LOS ANGELES vs MTL
18 fév.	dim.	18 h 00	MTL vs BUFFALO
21 fév.	merc.	18 h 30	MTL vs PITTSBURGH
22 fév.	jeu.	19 h 00	PITTSBURG vs MTL
25 fév.	dim.	18 h 30	MTL vs WASHINGTON
27 fév.	mar.	19 h 00	MTL vs NEW-YORK Islanders
1 mars	jeu.	18 h 30	TORONTO vs MTL
6 mars	mar.	18 h 30	MTL vs WASHINGTON
8 mars	jeu.	19 h 00	VANCOUVER vs MTL
12 mars	lun.	19 h 00	DETROIT vs MTL
14 mars	merc.	19 h 30	MTL vs MINNESOTA
17 mars	sam.	22 h 00	MTL vs LOS ANGELES
18 mars	dim.	17 h 00	MTL vs COLORADO
22 mars	jeu.	19 h 00	NEW-YORK Islanders vs MTL
25 mars	dim.	18 h 00	MTL vs NEW-YORK Rangers
27 mars	mar.	19 h 00	MTL vs ATLANTA
29 mars	jeu.	19 h 00	ST-LOUIS vs MTL
1 avril	dim.	18 h 00	MTL vs BOSTON
4 avril	merc.	19 h 00	DETROIT vs MTL
8 avril	dim.	18 h 30	MTL vs DETROIT

CKSB   **CKSB**

Myra Cree



SECOND REGARD

dimanche à 16 h

Michel Marcil, missionnaire; les Témoins de Jéhovah

on entendra tout d'abord durant quinze minutes, comme à l'accoutumée, un aperçu des nouvelles religieuses nationales et internationales. Ensuite, il sera question de Michel Marcil, s.j., missionnaire québécois à Taïwan depuis une douzaine d'années. Au cours de cette partie de l'émission, on nous présentera un commentaire du père Marcil sur le Taïwan d'aujourd'hui, confronté au Taïwan d'hier. Il s'agira en fait aussi bien d'un compte rendu historique que géographique. Après nous avoir parlé des aborigènes taïwanais et continentaux, le père Marcil nous parlera de leurs valeurs spirituelles, de leur sentiment religieux social et personnel. Cette religion s'exprime sous plusieurs formes: une sorte de polythéisme populaire, un syncrétisme à partir du bouddhisme et du taoïsme. Naturellement, le tout est placé sous le culte des ancêtres.

Comme on ne peut parler de Taïwan sans aborder la question politique, le père Marcil nous dira qu'il y règne un état de guerre civile (surtout chez les continentaux). Enfin, il sera question de l'hypothétique réunification, de l'influence des Etats-Unis sur Taïwan et de l'attitude des Eglises face au gouvernement.

En troisième partie de **Second regard**, il sera proposé aux téléspectateurs une sorte de bilan ou de rétrospective des faits saillants qui marquèrent le Congrès international des Témoins de Jéhovah qui eut lieu à Montréal l'été dernier.

Sous le titre de *la Foi victorieuse*, le Congrès international des Témoins de Jéhovah qui se déroula au Vélodrome du Parc Olympique de Montréal du 5 au 9 juillet avait été organisé par la Watch Tower Society (la *Tour de garde)* de Toronto.

On estime à au-delà de 75,000 le nombre de congressistes qui vinrent de 55 pays différents.

une émission animée par Myra Cree.

FEMME D'AUJOURD'HUI

mercredi à 13 h 35

Le **mercredi 1er novembre**, veille du Jour des morts, **Femme d'aujourd'hui** a cru bon de choisir comme thème «Changer la mort». William Gladstone, célèbre homme politique britannique, a écrit: «Montrez-moi la façon dont une société ou une nation s'occupe de ses morts et je vous dirai avec une raisonnable certitude les sentiments délicats de son peuple et sa fidélité envers un idéal élevé». De son côté, Claude Roy nous dit: «Aider les gens à mourir, qu'est-ce que ça veut dire? Les aider à comprendre et à aimer ce qu'est la vie, leur vie passée, oui. On leur parle de la mort alors qu'il faut leur parler de «leur» mort, c.a.d. de ce qu'ils laissent, de ceux qu'ils abandonnent. Et au dernier moment, c'est plus difficile, on lâche la main». Mais tout récemment, le Dr Schwartzenberg publiait, chez Albin Michel, un livre bouleversant intitulé *Changer la mort*. Mariella Righini s'entretient avec le célèbre cancérologue, auteur de *Changer la mort*, qui nous parle non comme un grand patron d'hôpital européen, mais comme un homme très simple, naturel et doué d'une extrême sensibilité. Les propos du Dr Schwartzenberg sont ponctués de quelques poèmes de Jean Ethier-Blais intitulés *Dies irae*. Françoise Faucher demande à l'auteur de *Dies irae* de nous parler de son oeuvre.

émission animée par Louise Arcand.

Louise Arcand



LES GRANDS FILMS

Jeudi à 20 h 30

LE SAUVAGE



Le Sauvage

une comédie avec Yves Montand et Catherine Deneuve

Dans une grande ville d'Amérique du Sud, Nelly va épouser Vittorio. Mais le soir des fiançailles, Nelly s'enfuit. Elle se retrouve ainsi de passage dans la chambre de Martin, un misanthrope français qui vit seul dans une île voisine et dont la vie va être complètement perturbée par ces événements. C'est que Nelly ne s'en tient pas là, mais, poursuivie par son furieux fiancé, elle prend le parti de suivre clandestinement Martin dans son île.



SAMEDI

28 octobre

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
"Le Prince"
9:30 LE PETIT LORD FAUNTLEROY
10:00 L'ODYSSEE DE SCOTT HUNTER
10:30 LES HEROS DU SAMEDI
De l'école Vanier, Ville de Laval. "Football Bantam". L'équipe des Deux-Montagnes contre l'équipe de Duvernay. Animateur: Camil Dubé. Analyste: Pierre Desjardins. Réal.: Jacques Bérubé.
11:30 TELEJEANS
Magazine jeunesse.
12:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Concours permettant à cinq jeunes Canadiens d'expression française de se rendre à Paris et à deux d'entre eux de filmer pendant six mois les sujets de leur choix sur chacun des continents. Cinq pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, Monte Carlo, la Suisse et le Canada. Animateur: Alain Stanké. Réal.: Henri Parizeau. "Départ pour la course".
13:00 FOOTBALL CANADIEN
Du Lansdowne Park d'Ottawa, les Tiger Cats de Hamilton rencontrent les Rough Riders. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Commentateur à la mi-temps: Camil Dubé. Réal.: Jacques Viau.
15:30 A COMMUNIQUER
16:00 BAGATELLE
17:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
18:00 HEBDO-SAMEDI
Magazine d'information. Animateur: Achille Michaud. Réal.: Michel Michaud. Réal.: Michel Beaulieu.
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Rangers de New York rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LA FEMME BIONIQUE
"La liberté est à l'Ouest".
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FEDERALE
23:10 CINEMA
Alfred, le grand vainqueur des Vikings (Alfred the Great). Drame réalisé par Clive Donner, avec David Hemmings, Michael York, Prunella Ransome et Colin Blakely. En l'an 871, des guerriers danois tentent de s'emparer des territoires anglo-saxons divisés en petits royaumes. Le jeune prince Alfred accepte de prendre la tête d'une armée de paysans pour repousser les envahisseurs. Les Danois reviennent à la charge et Aldred repousse les envahisseurs. Les Danois reviennent à la charge et Alfred, devenu roi, opte pour un compromis avec le chef des Danois, lui cédant sa femme en otage (Brit. 69).
1:20 CINE-NUIT
Une certaine façon d'aimer (I love My Wife). Comédie réalisée par Mel Stuart, avec Elliott Gould, Brenda Vaccaro et Angel Tompkins. Un jeune homme s'est marié alors qu'il était étudiant en médecine. Sa femme l'a même aidé par son travail à poursuivre ses études. Devenu chirurgien, il néglige cette dernière (USA 70)

DIMANCHE

29 octobre

9:00 WOODY LE PIC
9:30 LES FLOUMP
9:45 UNE FLEUR M'A DIT
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la cathédrale de Trois-Rivières, célébration de la messe par Mgr Georges-Léon Pelletier.
11:00 C'ETAIT HIER
12:00 INITIATION A LA MUSIQUE
"Le Rythme" (dernière de 2). Animateur et chef d'orch.: Mario Duschênes. Réal.: Evelyne Roibdas.
12:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
Etude des grands problèmes scientifiques. **L'Architecture** (2e de 5). "Le Style romain".
Reprise demain à 23 h 20
13:00 CINEMA
"**L'ETAU**" (USA 69). Film d'espionnage réalisé par Aldred Hitchcock, avec Frederick Stafford, John Forsythe, John Vernon, Dany Robin et Philippe Noiret. Les Américains acceptent d'accorder l'asile politique à un diplomate russe et à sa famille en échange d'informations sur les activités des Russes à Cuba.
15:30 LE FRANCOPHONISSIME
16:00 SECOND REGARD
17:00 SEMAINE VERTE
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Animé par Jean Ducharme.
19:00 A CAUSE DE MON ONCLE
On se prépare à fêter l'Halloween. Ayant de la difficulté à digérer son repas, Luce se couche et fait un drôle de rêve. Réal.: Maude Martin.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Marie Guyart, veuve Martin ou la Double Vie de Mère Marie de l'Incarnation.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINE-MAGAZINE
Premier dialogue d'une série réalisée à Hollywood avec différents réalisateurs de films. Cette semaine: Georges Cukor, cinéaste américain, et John Schlesinger, cinéaste anglais. - Chronique de films. - Chronique d'actualité. Animateur: Jacques Fauteux. Chef recherchiste: Jean-Louis Carqueville. Recherchistes: Serge Truffaut et Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.
23:55 D'HIER A DEMAIN
"**Une statue nommée Liberté**". Les origines de l'oeuvre d'Auguste Bartoldi offerte par la France aux Etats-Unis à l'occasion du centenaire de l'indépendance des USA: la statue de la Liberté. L'historien Alain Decaux nous dit pourquoi ce monument ne fut créé qu'en 1886.

LUNDI

30 octobre

9:00 CONFERENCE FEDERALE PROVINCIALE
11:30 LES COQUELUCHES
12:30 CONFERENCE FEDERALE PROVINCIALE
16:00 HEURE DE POINTE
17:00 A COMMUNIQUER
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LES CIRQUES DU MONDE
J.P. Blondeau. "Le Chapiteau du prince". Chaque année, le prince Rainier invite les meilleurs acrobates du monde à venir présenter leur numéro à l'ombre de son château à Monaco.
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisant. Avec Guy Provost, Raymond Legault, Marjolaine Hébert, Jean Duceppe, Dorothy Barryman et Louise Portal. Isabelle est désemparée lorsque Jean-François arrive chez elle. Léandre remet un cahier noir à son fils, Antoine, afin qu'il en lise le contenu. Réal.: Yvon Trudel.
20:30 PAPA, CHER PAPA
Série d'aventures, avec Patrick Gargill, Dawn Adams, Noël Dyson, Natasha Pyne et Anne Holloway.
21:00 TELE-SELECTION
La Mine d'or (Shell Game). Drame réalisé par Glenn A. Jordan, avec John Davidson, Tom Atkins, Maria O'Brien et Jack Kehoe. Un ressortissant de prison risque à nouveau l'incarcération en tentant de récupérer une forte somme dérobée à une organisation de charité (USA 75).
22:30 LE TELEJOURNAL
Animateur: Bernard Derome. Annonceur: Michel Benoit (nouvelles régionales). Météo: Jocelyne Blouin.
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL - SPORTS
23:20 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 22 octobre à 13 h 30.
23:50 BRIGADES DU TIGRE
Drame policier réalisé par Victor Vicas, avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout, Pierre Maguelon et François Maistre. "La Main noire". Des remous agitent la Bosnie-Herzégovine et la Serbie qui luttent contre l'influence austro-hongroise. L'insécurité se fait sentir jusqu'à Paris où on enregistre une recrudescence de crimes à caractère politique. Des enlèvements sont signalés. Le chef de la Brigade du Tigre y voit l'oeuvre de la Main noire, organisation terroriste serbo-croate.

MARDI

31 octobre

9:00 CONFERENCE FEDERALE PROVINCIALE
11:30 LES COQUELUCHES
12:30 CONFERENCE FEDERALE PROVINCIALE
16:00 HEURE DE POINTE
17:00 A COMMUNIQUER
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LE MONDE DISNEY
20:00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Jean-Pierre Masson, Gérard Paradis, Septimiu Sever, Patricia Nolin, Ronald France, Monique Chabot et Pierre Gobeil.
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Stéphane L'Ecuyer, Margot Campbell, Paul Berval, Normand Lévesque, Marc Legault, Normand D'Août, Roger Michaël, Claude Michaud et Jean-Pierre Légaré.
21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:00 VIVRE SA VIE
"Etre conscient". L'homme participe à la conscience universelle. A un moment de son evolution, il est devenu conscient. Mais une partie de sa participation demeure inconsciente. Nos sentiments obéissent à des motivations obscures dont il faut devenir de plus en plus conscients. Mais l'homme participe aussi à la surconscience. Animateur: Jacques Languirand. Réal.: Robert Séguin et Charles Binamé. Interimage Inc.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL - SPORTS
23:20 RENCONTRES
"La Crise de l'Eglise catholique et Mgr Lefebvre" (3e de 4). Le père Yves Congar, op, répond aux assertions de Mgr Lefebvre (1re de 2). Int.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Pierre Dudan se raconte (1re de 4).
24:20 CINEMA•
Les Désaxés (The Misfits). Drame réalisé par John Huston, avec Clark Gable, Marliyn Monroe et Montgomery Clift. Une jeune femme vient d'obtenir son divorce. Elle rencontre un cow-boy solitaire, lui-même divorcé, et ils s'éprennent l'un de l'autre. Elle fait également la connaissance de deux de ses amis, désoeuvrés et désaxés comme lui. Le trio part faire la chasse aux chevaux sauvages et amène la jeune femme. Celle-ci hypersensible, fait une crise lorsqu'elle apprend que les chevaux vont être conduits à l'abattoir (USA 61).

MERCREDI

1er novembre

9:00 CONFERENCE FEDERALE PROVINCIALE
11:30 LES COQUELUCHES
12:30 CONFERENCE FEDERALE PROVINCIALE
16:00 L'HEURE DE POINTE
17:00 A COMMUNIQUER
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine analysée par Maurice Auger.
19:30 LA PETITE PATRIE
"Un Chinois dans la rue". Clément prépare un bon tour à Marie-Paule parce qu'elle a peur du Chinois. Réal.: Florent Forget.
20:00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu.
20:30 HORS SERIE
Racines. 2e: Kunta doit subir certaines épreuves avant de devenir un homme: ce sont les rites de l'initiation. C'est au cours de cette initiation que le garçon est capturé par des hommes blancs qui l'embarquent avec d'autres jeunes sur un navire.
21:30 SCENARIO
Trois jours de grâce. Dramatique. Georges, assistant-comptable dans une banque, voit les gens non pas tels qu'ils sont, mais tels qu'il les voudrait. Son attitude l'entraînera dans des situations imprévisibles. (2e de 3). "Jeudi". Réal.: Jean-Yves Laforce.
22:00 SCIENCE-REALITE
"Le Sommeil". Avons-nous vraiment besoin de sommeil et pourquoi dormons-nous? Combien de temps avons-nous réellement besoin de dormir chaque jour? Pourquoi rêvons-nous et que se passe-t-il quand on dort, quand on rêve?
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL - SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Carleton, élevage et culture de la luzerne, avec Luc Cavanagh, agriculteur de Saint-Omer, en Gaspésie. - L'Association coopérative des pêcheurs de Carleton. Invités: Paul Boudreau, Jean-Luc Poirier, gérant de Carleton, et Arthur Landry, ex-gérant. - Claude Bernard, collectionneur de trains électriques miniatures. Entrevues: Pierre Harvey. Réal.: Yvon Chouinard.
24:20 CINEMA•
Le Jardin des Finzi-Contini. Drame réalisé par Vittorio de Sica, avec Dominique Sandra, Lino Capolicchio et Helmut Berger. Chronique des relations entre différentes familles de l'aristocratie de Ferrare, en Italie, entre 1938 et 1943 (It. 71).

JEUDI

2 novembre

9:00 EN MOUVEMENT
915 LES ORALIENS
En panne.
9:30 PASSE PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
Le cygne.
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE EXPRESS
"Artisanat". Email sur cuivre.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: quiche de crevettes
11:30 TES FILLES ET MES GARCONS
12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
Panique à bord (The Last Voyage). Drame réalisé par Andrew L. Stone, avec Robert Stack, Dorothy Malone et George Sanders. Un incendie éclats dans la chambre des machines d'un paquebot voguant vers le Japon.
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Regional
19:00 LETTRE DE NOUVELLE-FRANCE
"Les bûcherons".
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
Le Sauvage. Comédie réalisée par Jean-Paul Rappeneau, avec Yves Montand, Catherine Deneuve, Luigi Vanucchi, Tony Roberts et Dana Wynter. A Caracas, une Française fuit son fiancé italien et se réfugie dans la chambre d'hôtel d'un compatriote. Celui-ci est un parfumeur qui a abandonné la civilisation pour cultiver des légumes au Vénézula. La jeune femme s'impose à lui (Fr.-It. 75).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 JASON KING
"Zenla". Après avoir reconnu un tueur professionnel qui voyageait sur le même avion que lui, Jason entre immédiatement en contact avec le président de la république pour le mettre en garde.
24:20 CINEMA
Willie Boy (Tell them Willie Boy is here). Western réalisé par Abraham Polonsky, avec Robert Redford, Robert Blake, Susan Clark et Katharine Ross. En 1909, sur une réserve de Californie, un Indien surnommé Willie Boy tue le père de la femme qu'il aime et s'enfuit avec elle. Sans trop d'enthousiasme, l'assistant-shérif entame une poursuite avec quelques hommes (USA 69).

VENDREDI

3 novembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Hetu - Hevous.
9:30 PASSE PARTOUT
10:00 LA BOITE A LETTRES
La lettre A.
10:15 VIRGINIE
On a perdu un robot.
10:30 MAGAZINE EXPRESS
"Cardiologie".
11:00 GRANDEUR NATURE
Grant McConachie
11:30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
La course.
12:00 LE PRINCE NOIR
"Le clown".
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Louise Charlebois.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS
De Montréal.
Anim.: Henri St-Georges. Réal.: J.-Réal Gagné.
15:30 FANFRELUCHE
"Pinochio".
"Chez les Esquimaux".
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Regional
19:00 LES FANTOMES DU CHATEAU
"Psycho-fantômanie".
19:30 LA LEGENDE DES CHEVALIERS AUX 108 ETOILES
Série japonaise. "La Rivière de la mort". Le traitre Kao Chiu a corrompu Wang Lung pour qu'il livre ses compagnons. Heureusement, Lin Chung a découvert sa trahison, l'a exécuté et envoie sa tête à Kao.
20:30 SUPER STAR
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Documentaliste: Marie-Paule Alexandre, Animateur: Simon Durivage.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 CINEMA
Pat Garret et Billy le Kid. (Pat Garret and Billy the kid). Western réalisé par Sam Peckinpah, avec James Coburn, Kris Kristofferson et Bob Dylan. Après avoir accepté la fonction de shérif, Pat Garrett se voit forcé de poursuivre son vieil ami Billy le Kid. Il arrête Billy mais celui-ci s'enfuit en tuant deux policiers. Garret reprend sa poursuite (USA, 73).
1:20 CINE-NUIT
La Marquise de Brinvilliers. Film réalisé par Franz Peter Wirth, avec Heideline Weiss, Sami Frey, Will Danin et Peter Pasetti (1re de 2). La marquise de Brinvilliers est condamnée à mort. Avant l'exécution, elle se remémore sa vie pour le moins mouvementée. Elle l'avait consacrée à l'amour du diabolique Chevalier de Ste-Croix et à la vengeance (Fr. 70).
2e partie, demain à 24.50.

POPULAIRE D'ÉLIE

NCHE 29 OCTOBRE 1978 À 14 H 30

VENUE À TOUS

vin et fromage



ncorporée le 19 mai 1942. A cette date, elle comptait 18 $17.25. Après 36 ans de coopération et de service à la **membres** et un actif de près de **$7,000,000.00.**

Commission de crédit: Charles Davidson, président; Léo Alarie et Wilfred Bernardin. **Conseil de surveillance:** Adélard Senécal, président; Roger Bouchard et Florent Beaudin.



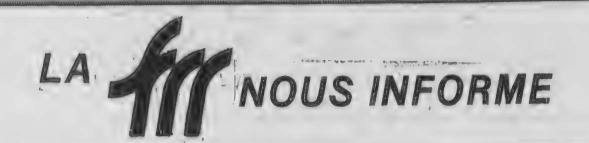
mai 1978

De gauche à droite: Denis Chénier, gérant; Noëlline Bernardin, adjointe; Erin Edwardson, caissière; Mary Desilets, caissière; Louis Tanguay, caissier.



NNE CHANCE À LA CAISSE DE LA PART DE:

ire Elie, Man.	**Elie Equipment Sales** Propriétaire: Ronald Chabot Elie, Man.	**Conrad's Sand & Soil** Propriétaire: Roland Mc-Cauglan Headingly, Man.	**Division scolaire du Cheval blanc** Elie, Man.
, Man.	**Hôtel Fannystelle** Propriétaires: Al et Agnes Rozon "Vous faire plaisir, nous est agréable"	**Intracon Construction** 1673 Dugald Saint-Boniface	**Alexander Agencies Ltd.** Joe Campeau, vice-président
e, Man.	**Hôtel Elie** Propriétaire: Tony Natyna Elie, Man.	**Greg Drysdale, électricien** Elie, Man.	**Portage Credit Union Ltd.** Portage la Prairie, Man.
e, Man.	**Caisse populaire de Lorette** Lorette, Man.	**Miller, Miller & Miller** Avocats et notaires Portage La Prairie, Man.	**La Centrale des caisses populaires du Manitoba**
le, Man.	**Aurèle Campeau** de l'Impériale Tél.: 233-1192	**Smith Carter Partners** Architectes Winnipeg, Man.	**Le Fonds de sécurité des caisses populaires du Manitoba**
, Man.	**Société franco-manitobaine**	**Superior Steel Desk** Winnipeg, Man.	**Bernardin Lumber** Propriétaire: Marcel Bernadin Elie, Man.
e, Man.	**Marcoux, Betournay et Guay** avocats et notaires	**Sound Lovers** Guy de Margerie, gérant Saint-Boniface, Man.	**Elie Motors** Porpriétaire: Edouard Chabot Elie, Man.



"UN ORGANISME AU SERVICE DES DÉFICIENTS MENTAUX"

Afin de subvenir aux besoins des services offerts aux clients de la Filiale Rivière Rouge de l'Association canadienne pour les déficients. mentaux, la direction de l'Atelier Rivière Rouge invite toute la population à se rendre aux locaux de l'atelier à Saint-Malo, à l'occasion d'un **Thé saisonnier le dimanche 5 novembre, de 11 h 30 à 16 h 00.**
Il y aura un kiosque de renseignements ainsi qu'une exposition des travaux en cours.

Venez en grand nombre avec vos amis.

HORAIRE DU VISIONNEMENT DES ÉMISSIONS DU CJP SUR LES ONDES DU CANAL 13

le 30 octobre à 18 h 30 - **Assimilés du passé, Vendus de l'avenir**

le 9 novembre à 18 h 00 - **Assimilés du passé, Vendus de l'avenir**

MÉLO-MANI PROVINCIAL 78

Thème: "Viens voir l'Acadie..."

Dates: 27, 28 et 29 octobre 1978

Endroit: Au Ccfm.

Veillée "rencontre" vendredi soir 27 octobre en collaboration avec le Ccfm et Marcel Meilleur et les Échos de la Rivière Rouge...

CONFÉRENCE EN ÉCONOMIE DE LA SFM

Il y a quelque chose pour vous à ce grand colloque:

- Clubs d'investissements
- Développement touristique de Saint-Boniface
- Impôt
- Education économique
- Petit commerce
- Immeuble et hypothèque

Rendez-vous le 18 novembre au collège. Pour plus de renseignements, téléphonez à Jean-Louis à la Sfm au 233-4915.

COURS D'ANIMATEURS/ INSTITUTEURS PRÉSCOLAIRES

Pour qui:
Toute personne intéressée au développement de l'enfant au niveau préscolaire.

Dates:
les vendredi 3, 10, 17, 24 novembre et le 1er décembre 1978.

Heures:
9 h 00 à 15 h 00.

LES THÈMES MAJEURS:
- Comment l'enfant apprend une langue (Animatrice: Léonne Dorge, orthophoniste pour les divisions scolaires Seine et Rouge);
- Se connaître en tant qu'éducateur (Animatrice: Jeannette Fillion-Rosset, psychologue au collège universitaire Saint-Boniface);
- Psychologie et développement de l'enfant de 0 - 5 ans;
- Ateliers de chant, danse, théâtre, jeux et bricolage;
- Nutrition;
- Gérance d'une organisation pré-scolaire.

Coût:
$20 par participant (ceci inclut les dîners).
L'inscription est limitée à 30 participants.

Endroit:
Centre culturel franco-manitobain

N.B.
La garderie "Petit Bonheur", qui se trouve dans l'édifice, offrira ses services.

LE PERSONNEL DE LA SFM




À gauche:
Coordonnateur en économie
-Jean-Louis Morin

À droite:
Secrétaire réceptionniste
-France Allain



À gauche:
la secrétaire administrative - **Jacqueline Thioux**

À droite:
la directrice générale
-Marie Jubinville



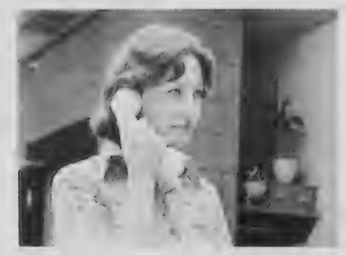
Coordonnateur en planification politique-
Armand Bédard

NOUS NE DÉPLAÇONS PAS LES MONTAGNES!!
(mais nous essayons quand même).



À gauche:
Coordonnatrice en développement communautaire-
Pauline Hince

À droite:
Coordonnatrice — Mini-Franco-Fun
-Programmes féminins
-Janine Tougas



Secrétaire: **Pauline Alarie**

Trente ans d'histoire pour l'église d'Otterburne

par André-Yves Rompré

C'était jour de fête à Saint-Viateur d'Otterburne samedi dernier alors que les paroissiens célébraient à leur façon le trentième anniversaire de la construction de leur église, le jour même de la fête de leur patron.

En fait, Saint-Viateur est aussi le patron de la communauté des Clercs de Saint-Vitateur qui président depuis jadis aux destinées morales et religieuses des citoyens de ce petit village.

Au cours d'une cérémonie de l'Eucharistie célébrée en début de soirée, les paroissiens, par la voix de l'un de leurs aînés, M. Zéphirin Audet ont rendu un hommage particulier aux pionniers de leur temple.

"Cela a pris du temps avant d'avoir une église, et encore plus, une paroisse", a souligné le doyen. "En 1896, le petit village d'Otterburne demandait déjà, par pétition, la faveur à Mgr Langevin d'être déclaré paroisse."

Il a aussi rappelé que c'est en 1912 que les Clercs de Saint-Viateur sont arrivés à Otterburne pour fonder un orphelinat. "On croyait bien que ça y était, qu'on allait avoir notre paroisse, mais il a fallu d'autres pétitions après la guerre de 1918 pour finalement arriver à ce qu'un décret canonique soit émis par Mgr Yelle le 16 septembre 1934".

Il n'y avait pas encore d'église à ce moment-là. Les quatre premiers dimanches, la messe fut dite dans la salle paroissiale. Puis, au cours des quatorze années suivantes, à partir du 21 octobre 1934, la messe fut célébrée dans le vieil hôtel transformé en église.

"Il a fallu travailler fort et surtout se tenir ensemble pour construire l'église actuelle", a ajouté M. Audet pour finalement souligner deux dates importantes dans l'histoire de la paroisse: le 11 juillet 1948, jour où fut bénite la pierre angulaire de l'église, et le 25 décembre de la même année, date à laquelle fut célébrée la première messe dans le temple actuel.

Samedi soir dernier, on avait invité trois anciens curés de la paroisse, les abbés Hector Côté, Philippe Saint-Denis et Maurice Lalonde pour concélébrer la messe anniversaire avec le pasteur actuel, le P. Fernand Frigon.

Une soirée paroissiale a réuni tous les paroissiens après la célébration de cet événement fraternel. Tous ont joyeusement fêté.



L'église de Saint-Viateur d'Otterburne a 30 ans.

Notre-Dame-de-Lourdes

Filles d'Isabelle: rétrospective de l'année

Le dimanche 23 avril: à Notre-Dame-de-Lourdes, initiation de onze nouvelles Filles d'Isabelle de Saint-Malo et d'autres cercles. L'initiation inaugurale a eu lieu sous la direction de l'équipe du cercle de Notre-Dame-de-Lourdes. L'abbé Nadeau, curé de Saint-Malo, et aumônier provincial, de même que la régente provinciale, Mme Marie-Marthe Girouard de Somerset y ont assisté. "Charité, Amitié et Unité" la devise des Filles d'Isabelle, fut rappelée aux nouvelles recrues: Paulette Duval, Emélie Catellier, Lorraine Racine, Ryanne Fillion, Marthe Forest, Irène Catellier, Carmelle Bourgeois, Léonne Maynard, Monique Maynard, Aurore Courcelles et Cécile Hébert.

Le dimanche 17 septembre: à Notre-Dame-de-Lourdes, congrès provincial où se sont réunis tous les cercles. La régente provinciale, Mme Marie-Marthe Girouard a présidé aux discussions portant sur plusieurs points, entre autres, le slogan pour l'année: "La vie de famille."

A cette occasion, Mme Rita Bourgeois, du cercle de Saint-Malo, a reçu une plaque en appréciation pour sa grande disponibilité.

Le mardi 10 octobre: assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle. Par lettre, l'Acdm demande que les dames se chargent d'appeler des personnes au sujet de sandwichs et friandises pour leur thé saisonnier qui aura lieu le 5 novembre prochain.

Les directeurs du Chalet Malouin Inc. demandent de l'aide sous forme de don ou grâce à l'organisation d'un projet pour recueillir les fonds nécessaires.

Les résidents du Chalet Malouin invitent tout le monde à un thé-bazar le dimanche 29 octobre.

Election des officiers pour l'année 1978-79. Sont élues: régente, Donalda Lafournaise; vice-régente, Lina Forest; ex-régente, Thérèse Hamonic; trésorière, Marthe Maynard; secrétaire archiviste, Lorraine Racine; secrétaire des finances, Lucille Lambert; syndics, Simone Gentes, Lucie Catellier, Marie Maynard; chancelière, Anastasie Lambert; rédactrice, Armande Marion; organiste, Anité Catellier; monitrice, Florence Preteau; porte-bannière, Flo Racine; gardienne, Ernestine Desrosiers; gardes intérieurs, Hélène Forest, Annette Forest; guides, Carmelle Bourgeois, Aurore Courcelles.

Le comité social organise une soirée le 10 novembre à la salle Iberville de Saint-Malo.

Le dimanche 15 octobre: nous avons goûté les accords du nouvel orgue à l'église, gracieuseté de dons des paroissiens et organisations.

Nous sommes invités par les Filles d'Isabelle de Saint-Boniface, le dimanche 29 octobre, dans le sous-sol de la basilique pour un thé-bazar.

Toutes ces activités se veulent un appui à tous les besoins de la communauté paroissiale de Saint-Malo.

Armande Marion

Sainte-Anne-des-Chênes

avec Maria Arbez 422-8237

Souper à venir

Un souper organisé par les Chevaliers de Colomb (section Sainte-Anne) et la Ligue des femmes catholiques au profit des scouts, se tiendra le 12 novembre.

•

"Danse des moissons"

Le 13 octobre a eu lieu au centre culturel de Sainte-Anne une "Danse des moissons". La salle était artistiquement décorée; sur la scène se trouvait tout un éventail de légumes d'automne: citrouilles, navets, oignons, herbes séchées, gerbes d'herbage, etc.

Tout le monde s'est très bien amusé au son d'une musique gaie et entraînante. Le tout se termina par un ragoût "fait maison". Bravo.

•

Un jeune fermier trouve la mort

Nous sommes attristés par la mort accidentelle de Louis Côté, âgé de 26 ans, époux et père de famille. Ce jeune homme était un de nos bons fermiers canadiens français. Louis exploitait la terre paternelle qui appartient à la famille Côté depuis trois générations. Il était le fils de M. et Mme Emilien Côté de Sainte-Anne. A toute cette famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

•

Mémoires à la Commission des frontières

Quatre mémoires ont été présentés à la Commission des frontières, s'opposant catégoriquement au changement du nom du comté de La Vérendrye à celui de Steinbach County.

Le mémoire du conseil du village a été lu par André Chaput, maire; Stanislas Bisson en a lu un au nom des Chevaliers de Colomb et un autre au nom de la Chambre de commerce de Sainte-Anne; Robert Arbez a fait la présentation de celui de Villa Youville Inc.

Il semblerait que cette fois-ci, le vent souffle en notre faveur. Les efforts de ceux qui ont pris le temps de s'en occuper pourraient rapporter des fruits...





L'église de Saint-Pierre 1899-???





A Saint-Pierre-Jolys, l'église paroissiale construite en 1899 est dans un état plutôt défraîchi. Les citoyens de l'endroit se demandent s'il vaudrait mieux rénover la structure existante ou tout simplement reconstruire à neuf l'église. Il semble que le curé de l'endroit, l'abbé Lionel Bouvier ait déjà fait son choix: dans un feuillet paroissial qu'il rédige, il fait état d'une demande "d'enveloppe familiale de reconnaissance pour la construction de la maison de Dieu au centre de notre village". L'abbé Bouvier se refuse à parler de ce projet d'une façon ouverte avec la presse. Pour lui, cet aspect de la vie des paroissiens de Saint-Pierre-Jolys ne regarde personne d'ailleurs. Nous respectons ce choix.

Le père Bouvier a eu l'amabilité de nous recevoir et de causer devant un café. Nous nous avons eu l'audace de faire des photos qui rendent compte de l'état de l'église et qui puissent rappeller aux gens de Saint-Pierre-Jolys qu'une nouvelle construction coûterait plus d'un demi million de dollars.

Saint-Pierre-Jolys

Le comité de parents entame sa deuxième année

L'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys regroupe des élèves de Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys et d'Otterburne. Au mois d'octobre 1977, un comité de parents a été formé; il fonctionne activement depuis cette date.

Les objectifs du comité sont: être le porte-parole des parents à l'école, améliorer la communication entre parents et professeurs, permettre aux parents de participer à l'éducation de leurs enfants et aider les parents à continuer leur propre éducation afin d'être mieux préparés pour faire face au défi d'être parents aujourd'hui.

Ce qui a été accompli durant la première année peut sembler minime, mais c'est un début important: tout d'abord, l'enseignement de la catéchèse au niveau secondaire laissait à désirer. Un comité ad-hoc du comité de parents a attentivement étudié la question. Des démarches ont été entreprises auprès de la commission scolaire, du directeur de l'école. Par la suite un plan d'enseignement de la catéchèse a été élaboré, qui permet une meilleure connaissance de la religion et répond mieux aux attentes des parents et des étudiants.

Cous de catéchèse

Depuis le mois de septembre 1978, le cours de catéchèse en 10e année est obligatoire et accrédité; en 11e et 12e année, il est accrédité mais il est optionnel. Grâce à l'enthousiasme et au dynamisme du professeur, M. Thomas Ivory, le cours est suivi avec intérêt par les élèves. Nous remercions M. Ivory, M. Lacasse, directeur de l'école, Mlle Céline Houde, coordonnatrice de la catéchèse pour la division, et nos commissaires d'école pour ce succès.

Les parents ont aussi besoin de formation et de toute l'aide possible pour bien remplir leur rôle. Le comité a donc organisé, en février, un cours intitulé "Parents efficaces". Dix-huit personnes l'ont suivi. Le cours a été très apprécié. Il est souhaitable qu'il soit offert de nouveau cette année.

Les danses à l'école, au niveau des 7, 8 et 9e années ont posé un problème d'organisation et de surveillance. Le comité a donc travaillé à établir certains règlements et normes pour que ces rencontres sociales soient pour les jeunes une continuité à leur éducation tout en se récréant sainement.

Au mois de mai, le comité de parents s'est affilié à la Fédération provinciale des comités de parents. Nous devons agir en solidarité avec l'ensemble des parents francophones du Manitoba, tout en ayant comme priorité, un esprit ouvert à ce qui se passe chez nous.

L'année 1978-79 vient de commencer. L'assemblée annuelle a eu lieu le 18 octobre dernier. A cette occasion, de nouveaux membres ont été élus. Le comité actuel se compose de Mme Doris Morin, présidente; M. Pierre LaRoche, vice-président; Mme Cécile Mulaire, secrétaire; M. René Gobeil, trésorier.

Mmes Marguerite Bérard, Jocelyne Hébert, Irène Dupuis, Laurence Bérard, Aline Gosselin et MM. Jean-Paul Audette, Philipe Roy, Lucien Rodrigue et M. Edmond Lacasse représentent les 3 paroisses.

Le comité de parents, c'est l'affaire de tous les parents. Si vous avez des suggestions, des questions, des problèmes concernant l'école, l'éducation des enfants, le rôle des parents, n'hésitez pas à contacter un des membres du comité. Une attention spéciale sera donnée à toute démarche venant des parents. Nous sommes là pour ça!

Cécile Mulaire.

"Marriage Encounter" en français

Un "Marriage Encounter" en français aura lieu à la Villa Maria, à Saint-Norbert, la fin de semaine du 10 au 12 novembre prochain.

Un "Marriage Encounter", c'est une fin de semaine pour couples mariés de tous âges, qui veulent apprendre ou continuer à mieux communiquer, à se comprendre davantage, et à approfondir l'amour qui les unit.

Pour réserver votre place ou pour plus d'informations, téléphonez au 269-2114, Villa Maria, Saint-Norbert, Manitoba.

Rencontres conjugales

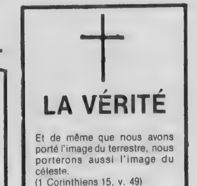
animées par Léopold Grenon, psychologue, laïc, marié, chétien engagé:

- pour tous les couples mariés
- 5 soirées: du 5 novembre au 9 novembre prochain
- à 19 h 30
- à la cathédrale de Saint-Boniface

Les thèmes des soirées:

La compréhension, rêve ou réalité?
Nos psychologies différentes: source de paix ou de guerre?
Les chemins de l'amour bébé.
Les étapes de l'amour adolescent.
S'aimer, corps et âme

Coût de la session par couple: - $10.00 la série des 5 soirées; $2.00 la soirée. Pour s'informer composez: 233-4117, soeur Cécile.



LA VÉRITÉ

Et de même que nous avons porté l'image du terrestre, nous porterons aussi l'image du céleste.
(1 Corinthiens 15, v. 49)

"Le français se meurt, le français est mort."

On entend trop souvent des "oiseaux de malheur" se lamenter sur l'état désespéré du français au Manitoba et enterrer allègrement l'éducation française.

Ils appuient en général leur défaitisme sur quelques exemples "choisis" d'écoles secondaires.

Refusent-ils de voir qu'il se passe quelque chose depuis 4 ou 5 ans? Que les récents développements de l'éducation française commencent à porter fruits? Que des résultats, il y en a! Qu'ils sont prometteurs!

Au lieu de crier à la défaite et de **"jeter le manche après la cognée"** il faut aller voir là où se trouve l'espoir, dans les écoles élémentaires. Le français y est bien vivant et l'enseignement en français de qualité!

Nous avons pris un exemple parmi d'autres; nous sommes allés visiter une école, mais nous aurions pu en prendre bien d'autres qui ont suivi la même évolution. Nous avons interrogé le directeur de l'école Lavallée, un professeur et quelques élèves.



Entretien avec le directeur: René Deleurme

Pourriez-vous nous dire comment est née l'école Lavallée?

Voici quelques années, deux écoles paroissiales, l'une pour Saint-Vital, et l'autre pour Sainte-Marie et Saint-Eugène, qui correspondaient aux paroisses francophones, attiraient la majorité des élèves francophones. Elles étaient établies sur des bases religieuses mais la langue venait avec. Ces deux écoles sont devenues des écoles publiques à un an d'intervalle en 1967 et 1968 après plusieurs années de négociations.

- En 1970, à partir du Bill 113, nous avons commencé à enseigner la 1re année totalement en français sauf un cours d'anglais.
- Dès 1971, à Sainte-Marie, les 1re et la 2e années étaient totalement en français, et en septembre 1971, il a été question de construire une école française à Saint-Vital.

Le grouvernement a accepté la construction à l'automne, et après trois ans de travail, l'école Lavallée s'est ouverte en septembre 1974. Maintenant tous les élèves de la 1re à la 9e année reçoivent leur éducation entièrement en français.

On avait peur, à l'époque, que les inscription baissent car Saint-Eugène desservait le Nord et Sainte-Marie le Sud; cela est-il arrivé?

A cette époque, il s'agissait d'un problème de transport: le transport était inexistant mais le comité de parents a obtenu un système de transport pour toute la division; grâce à cela, la baisse des inscriptions ne s'est pas produite.

Et depuis 1974, s'est-il produit une baisse comme dans toute la province?

Absolument pas. Saint-Vital a grandi, le nombre des francophones s'est accru, les inscriptions augmentent d'année en année, et l'école devient trop petite.

C'est pour cela que les élèves d'immersion vont à Varennes?

Je veux insister sur le fait qu'à l'école Lavallée, nous avons toujours mis l'accent sur le programme et non pas sur la clientèle, et depuis 4 ans, de plus en plus d'anglophones sont inscrits dans les programmes français. Dès que le nombre d'élèves nécessaire à la création d'une classe de maternelle d'immersion a été atteint, nous en avons établi une séparée des classes françaises. Et comme il fallait absolument loger 150 à 200 élèves ailleurs, le 29 juin 1978, la commission scolaire a approuvé une motion logeant les élèves d'immersion 1-2-3 dans une aile de l'école Varennes. C'est une solution temporaire pour un an.

Est-ce que cela résoud le problème?

Pas celui de l'espace: le présecondaire 7-8-9 est toujours très très à l'étroit, il manque encore vraiment trois salles de classes.

Est-ce que le programme d'immersion a du succès?

Il est en pleine expansion. Les discussions de l'an dernier, au lieu de réduire les inscriptions les ont fait augmenter. C'était finalement une bonne publicité: 51 élèves sont inscrits en immersion au Jardin.

Quel rôle ont joué les parents à l'école Lavallée?

Toujours important. Dès l'ouverture de l'école, un comité consultatif de parents et de professeurs a été créé. Ils ont joué un rôle extrêmement important en ce qui concerne la prise de décisions de l'an dernier. En plus, ils apportent à l'école une aide bénévole et sont très actifs dans les organisations para-scolaires. Il s'est créé un comité de parents d'immersion très très actif, plein d'enthousiasme et d'intérêt, affilié au Canadian Parents for French.

Comment voyez-vous cette participation?

Les parents sont intéressés et exigeants et cela rend le travail du directeur plus difficile mais c'est essentiel pour la vie de l'école.

Entretien avec un professeur

Nous avons choisi d'interroger un professeur qui n'était ni très ancien dans l'école ni complètement nouveau.

Enseigner dans une classe française: pensez-vous, que pour le professeur, ce soit différent de l'enseignement dans une classe anglaise?

Cela suppose un énorme travail de préparation, en partie parce que les élèves ne possèdent pas le niveau linguistique souhaité.

Existe-t-il des différences entre les classes anglaise et françaises et en ce qui concerne le matériel disponible?

Beaucoup d'améliorations ont été effectuées au cours de ces dernières années:

- une programmation mieux établie
- un peu plus de matériel de soutien, venant notamment du Bureau de l'éducation française
- l'école dispose d'un matériel audio-visuel excellent et abondant, et un travail énorme a été accompli pour constituer une bibliothèque.

En ce qui concerne l'ambiance, est-ce que cela exige des efforts supplémentaires de la part du professeur?

Il existe un programme de motivation. Chaque mois une sortie quelconque est organisée, toujours avec beaucoup de succès, par exemple une sortie en patins à roulettes. Des affiches sont placées dans les couloirs; les élèves qui parlent anglais en classe ou dans les couloirs trop souvent n'ont pas le droit de participer à la sortie. Les élèves se contrôlent les uns les autres. Nous avons ici un exemple de travail "dans une ambiance française".

Est-ce que les élèves de la 7e année ont suivi toutes leurs classes en français?

La plupart oui, et c'est très encourageant car nous notons une véritable amélioration d'année en année.

Quels sont, pour vous, les principaux problèmes?

Au niveau des élèves, c'est la langue bien sûr: la langue écrite et la langue parlée. Bien sûr l'accent est mis sur la langue parlée mais il ne faut pas négliger pour autant la langue écrite.

Que pensez-vous des anglophones qui suivent les classes françaises?

Ils apportent souvent un élément positif: leur motivation vis-à-vis de la langue (qui fait parfois défaut).

Les élèves ne sont pas motivés?

Ils le sont pour certaines choses, le théâtre par exemple. Ils veulent en faire et il faut ajouter des personnages aux pièces présentées (les professeurs aussi présentent des pièces). Ils participent aussi activement à la 'boîte à chansons".

Et les sports?

Il est très important au niveau 7-8-9 de pouvoir faire du sport en français, mais les élèves n'y croient pas. D'autant plus que dans les compétitions, entre écoles, on parle anglais. Il faudrait créer une Ligue des écoles françaises.

Et avec les autres professeurs de la division?

Tout se fait malheureusement en anglais, tout ce qui touche par exemple le développement professionnel. On se sent parfois un peu perdu dans le désert! C'est pourquoi l'idée d'une commission scolaire francophone serait positive et permettrait d'améliorer la situation.

Que pensez-vous, pour conclure, des résultats de l'école française?

Il faut se garder de juger trop vite, il est encore beaucoup trop tôt pour voir les vrais résultats mais cela semble encourageant; continuons et voyons.

Nous avons ensuite interrogé 4 élèves, Louis, Aline, Pedro et Colette, qui nous ont répondu avec gentillesse, humour, et une parfaite aisance en français.

Vous êtes tous de Saint-Vital? Où avez-vous commencé?

- A Saint-Eugène
- A Norberry, une école complètement anglaise. J'ai commencé en 5e année quand l'école a été ouverte.

Est-ce que vous préférez Saint-Eugène ou Lavallée?

C'est beaucoup mieux ici, les locaux sont plus accueillants, nous avons plus de camarades et l'ambiance aussi est plus intéressante.

Puisque vous parlez d'ambiance, quelles sont les activités que vous préférez?

- Les sorties chaque mois
- Bien sûr la semaine du Festival du voyageur
- Mais aussi la boîte à chansons et la soirée canadienne; les sports organisés aussi.

Et en classe, est-ce que vous trouvez cela difficile les sujets tout en français?

Oh non, ce n'est pas un problème. Quelquefois, nous comparons avec les sujets dans les écoles anglaises. C'est parfois plus difficile, parfois plus facile, il y a un équilibre.

Entre vous, est-ce que vous parlez français ou anglais?

(Un silence s'établit avec quelques sourires).
Il faut bien parler français à l'école à cause du système d'honneur. Si nous sommes pris à parler anglais, nous ne pouvons par participer à la sortie organisée. Mais nous parlons en anglais au professeur d'anglais.

Où irez-vous ensuite?

3 iront au collège ou au Précieux-Sang, 1 ira dans une école anglaise.

Avez-vous des suggestions à propos de ce que vous aimeriez voir transformé?

- Il faudrait créer plus de clubs, un club photo par exemple, et y consacrer un après-midi par semaine.
- J'aimerais voir une séparation entre les 7-8-9e années et les autres plus le Jardin.

Enfin pour finir, si vous avez des enfants, les enverrez-vous dans une école française?

Oui certainement! (Trois avec enthousiasme et un après réflexion.)

CONCLUSIONS

Il ne faudrait pas non plus être exagérément enthousiaste, le chemin est encore long et il se peut que le pire soit encore à venir; pour que le produit des efforts entamés au niveau élémentaire se note enfin au secondaire, il faudra encore quelques années. Saurons-nous rester confiants tout ce temps? Les professeurs, surchargés de travail, pourront-ils tenir le coup? Oui, s'ils sentent que la communauté les soutient, prend patience et leur fait confiance.

Les petites annonces

à vendre

VENTE PRIVÉE - PARC WINDSOR - Bungalow de 3 chambres à coucher près des écoles, église, magasin, autobus. Composer 253-0226.
23-343-JNO

À VENDRE - Lots situés à La Salle au Manitoba, 5 milles au sud du périmètre sur la route 330 ou 5 milles à l'ouest de la grand-route 75 sur chemin provincial 247. S'adresser à: Oscar Lagacé, La Salle, Man. R0G 1B0. Tél.: 1-736-4266.
26-358-28 P

À VENDRE - Miel frais. Apportez vos propres contenants et épargnez. 60 Paul's boul., Saint-Germain, Man. 1½ mille au sud du chemin périmètre sur chemin Sainte-Marie. Composer 256-1644.
19-895-JNO

À VENDRE - Une Gestetner "offset" avec accessoires. A servi 2 ans. Prix d'achat: $8,100. Prix de vente négociable. Téléphonez à la Sfm au 233-4915.
26-361-JNO

JE DÉSIRE GARDER CHEZ-MOI (angle Kenny et Berry) un enfant francophone, 5 jours par semaine. Composer 247-3798.
25-352-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

à louer

À LOUER - Espace de bureau d'environ 400 pieds carrés, situé au coeur de Saint-Boniface. Composer 247-4815.
25-351-JNO

À LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.
38-68-JNO

À LOUER - Appartement de 1 chambre à coucher meublé, près Précieux-Sang. Pour personne seule. Libre le 15 novembre. Composer 453-7839.
27-365-JNO

À LOUER - Centre de Saint-Boniface - Chambre meublée avec cuisine et sous-sol non-privés. Pour étudiante. Composer 233-4479 ou 233-5212.
27-367-27 C

À LOUER - Près du collège. Garçonnière meublée. Entrée privée, stationnement. Libre. Composer 233-5183.
27-368-27 C

À LOUER - 279 Provencher, en face du parc - Appartement de 2 chambres à coucher, salon. Réfrigérateur, cuisinière, machine à laver et sécheuse. $250.00 par mois. Téléphonez à R. Rosati au 943-3226.
27-364-JNO

ASSUREURS

AVOCATS-NOTAIRES

CHIROPRACTICIENS

COMPTABLES

DIVERS

OPTOMÉTRISTES

FERBLANTIERS

TRANSPORTS

La Page de Bicolo ...

Bonjour les amis!
Me reconnais-tu? C'est moi Bicolo. As-tu préparé ton costume pour l'Hallowe'en? Moi je suis prêt; j'apporte avec moi ma citrouille et je compte bien qu'elle se remplira de bonnes choses.
Bonne chance à toi!



GAGNANTS AU CONCOURS
"Dessine-moi ton portrait"

Grands

1. **Marc Desrosiers**
Sainte-Anne
11 ans

2. **Ginette de Rocquigny**
Lorette
8 ans

3. **Caroline Audet**
Thompson
8 ans

4. **Lise Painchaud**
Fannystelle
9 ans

5. **Gisèle Choquette**
6 chemin Jouqes
9 ans

Petits

1. **Léon Bibault**
Notre-Dame-de-Lourdes
6 ans

2. **Nicole Marion**
Morris
7 ans

3. **Nicole Bouchard**
Letellier
7 ans

4. **Richard Guillas**
Sainte-Rose-du-Lac
5 ans

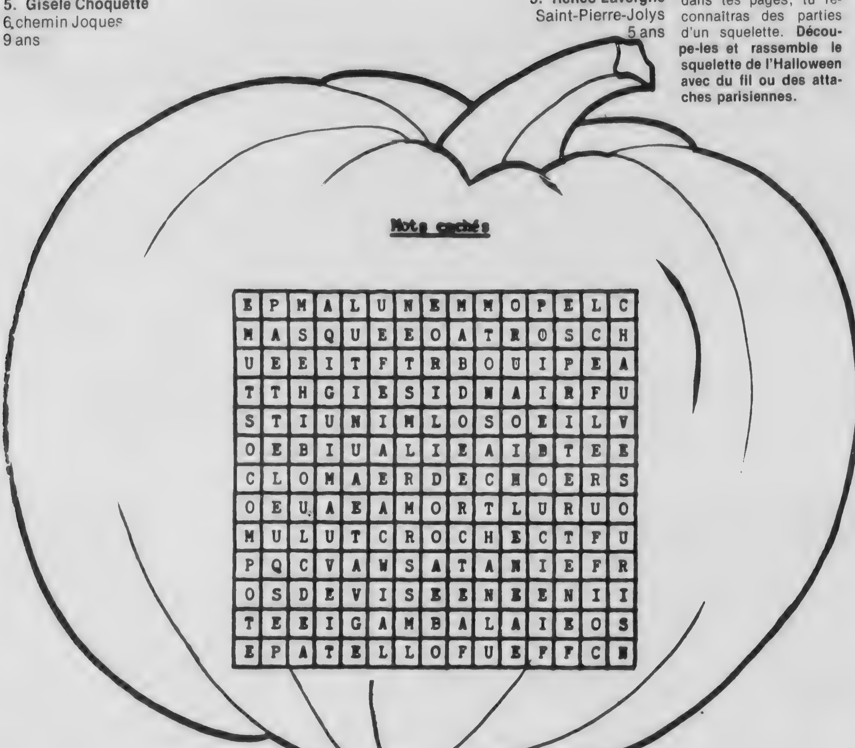
5. **Renée Lavergne**
Saint-Pierre-Jolys
5 ans

ATTENTION!!!

à "Brigitte" de l'Ile-des-Chênes, tu m'as envoyé un dollar pour "Mon livre de recettes" mais tu n'as mis que ton prénom. Ecris-moi vite ton nom au complet.

Bicolo

En regardant bien dans tes pages, tu reconnaîtras des parties d'un squelette. **Découpe-les et rassemble le squelette de l'Halloween avec du fil ou des attaches parisiennes.**



Mots cachés

E	P	M	A	L	U	N	E	M	M	O	P	E	L	C
M	A	S	Q	U	E	E	O	A	T	R	O	S	C	H
U	E	E	I	T	F	T	R	B	O	U	I	P	E	A
T	T	H	G	I	E	S	I	D	N	A	I	R	F	U
S	T	I	U	N	I	M	L	O	S	O	E	I	L	V
O	E	B	I	U	A	L	I	E	A	I	B	T	E	E
C	L	O	M	A	E	R	D	E	C	H	O	E	R	S
O	E	U	A	E	A	M	O	R	T	L	U	R	U	O
M	U	L	U	T	C	R	O	C	H	E	C	T	F	U
P	Q	C	V	A	W	S	A	T	A	N	I	E	F	R
O	S	D	E	V	I	S	E	E	N	E	E	N	I	I
T	E	E	I	G	A	M	B	A	L	A	I	E	O	S
E	P	A	T	E	L	L	O	F	U	E	F	F	C	N

bonbon
bougie
balai

coiffure
chauve-souris
compote
costume
croche

déguise

esprit
épaté

fée
fantôme
friandise
feu follet
fenêtre

gâteau
guimauve

hibou

lutin
lune

minuit
magie
mort
masque

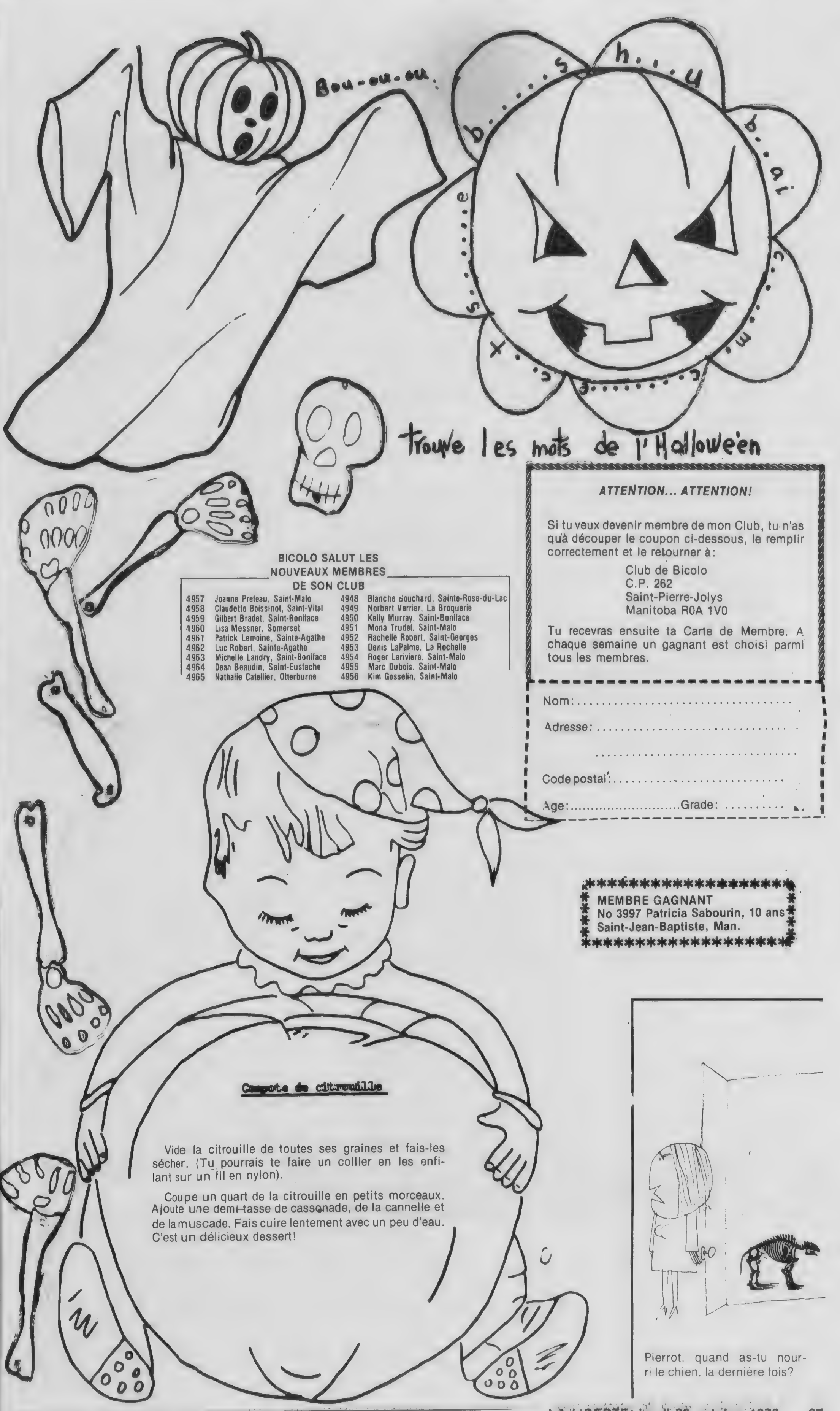
noir

orange
oeil

pomme

satan
sorcière
sac
squelette
sort

Réponses:
Les mots de Halloween
chat, costume
sorcière, balai
bonbons, citrouille
hibou



BICOLO SALUT LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

4957	Joanne Preteau, Saint-Malo	4948	Blanche Bouchard, Sainte-Rose-du-Lac
4958	Claudette Boissinot, Saint-Vital	4949	Norbert Verrier, La Broquerie
4959	Gilbert Bradet, Saint-Boniface	4950	Kelly Murray, Saint-Boniface
4960	Lisa Messner, Somerset	4951	Mona Trudel, Saint-Malo
4961	Patrick Lemoine, Sainte-Agathe	4952	Rachelle Robert, Saint-Georges
4962	Luc Robert, Sainte-Agathe	4953	Denis LaPalme, La Rochelle
4963	Michelle Landry, Saint-Boniface	4954	Roger Larivière, Saint-Malo
4964	Dean Beaudin, Saint-Eustache	4955	Marc Dubois, Saint-Malo
4965	Nathalie Catellier, Otterburne	4956	Kim Gosselin, Saint-Malo

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom:..

Adresse:......................................

....

Code postal:..................................

Age:..........................Grade:..............

MEMBRE GAGNANT
No 3997 Patricia Sabourin, 10 ans
Saint-Jean-Baptiste, Man.

Pierrot, quand as-tu nourri le chien, la dernière fois?

Compote de citrouille

Vide la citrouille de toutes ses graines et fais-les sécher. (Tu pourrais te faire un collier en les enfilant sur un fil en nylon).

Coupe un quart de la citrouille en petits morceaux. Ajoute une demi-tasse de cassonade, de la cannelle et de la muscade. Fais cuire lentement avec un peu d'eau. C'est un délicieux dessert!

À VENDRE

711, rue Saint-Joseph. Maison de 2 étages, sur grand lot de 122.0' x 99.13'.
S'adresser à la Bcn au 233-4983.

À LOUER

Angle Des Meurons & Cathédrale

Espace de 1700 p.c. pour bureaux de professionnels. **Libre le 1er décembre 1978.** S'adresser à

Germain Champagne, Procure des Institutions, 624, ave Taché, Saint-Boniface, tél.: 247-8931.

LAVERIE

SAINT-BONIFACE

543, Langevin Tél.: 233-8298

Dimanche et jours de fête
10 h à 20 h
Lundi au samedi 8 h à 21 h 30

• Machines à laver New speed Queen • Facilités de lavage à votre disposition • Service "Rug Doctor" • Dépôt de nettoyage à sec Perth • Produits Amway en vente.

Laundromat

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL

366, rue Marion
Saint-Boniface, Man.
LOCATION DE VOITURES
... à la journée, à la semaine, au mois, à l'année.

Téléphone: 233-7018

Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

18 h **Dimanche 5 novembre**
Gymnase Holy Cross
290, rue Dubuc, Saint-Boniface

SOUPER-RENCONTRE DE L'AMMI

$4.00 et soirée audio-visuelle

Billet: AMMI, Cp 721, Winnipeg R3C 2K3
Tél.: 775-6372



MEN'S WEAR LTD.

844, chemin St. Marys
Tél.: 257-0220

- COSTUMES
- CHEMISES
- VÊTEMENTS DE DESSUS
- VESTES DE SPORT
- TRICOTS
- PANTALONS

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au mercredi:	9 h 30 - 17 h 30
Jeudi et vendredi:	9 h 30 - 21 h
Samedi:	9 h 30 - 17 h

ALOUETTE CAFÉ

427, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Repas complets
LUNDI AU VENDREDI - 7 h à 18 h
*Propriétaire: **Claude Balcaen***

AGENCE DUCHARME
256-4313

SAINT-BONIFACE - Libre immédiatement. 3 chambres à coucher. Salon, cuisine et chambres à coucher spacieux. Fumoir. Pose des fils électriques, plomberie, fenêtres, portes et tapis complètement remis à neuf. Minimum comptant: $2,500. Hypothèque à 10% pour acheteur qualifié. Pour plus de renseignements, **téléphonez à Paul Fournier au 257-0791.**

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaqué, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.

ADRESSEZ-VOUS EN FRANÇAIS À:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

oakwood

VENEZ VISITER LES JOLIES MAISONS SURJO AVANT D'EN ACHETER UNE

- Plans fonctionnels spacieux
- Dessins architecturaux
- Construction exceptionnelle de 2 X 6
- Economie d'énergie due à une isolation supplémentaire
- Fini intérieur et extérieur attrayant
- Salons encaissés et plafonds genre "cathedral"
- Grandes cuisines avec armoires en bois
- Salle à manger avec portes de patio
- Salle de bains complète donnant sur chambre à coucher principale
- Tapis luxueux et revêtement de plancher en vinyl
- Prix raisonnables pour tout ce qu'elles offrent

Vous devez les visiter aujourd'hui
71-75, chemin Paddington
River Park South, Saint-Vital, Winnipeg.
En les voyant vous les aimerez
Maisons modèles ouvertes au public de
13 h à 21 h du lundi au vendredi
de midi à 18 h le samedi et le dimanche
Téléphonez à Hubert Comte au 233-0024 ou 453-1668
OAKWOOD REAL ESTATE

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356



- Sainte-Anne - Man. - 3 chambres à coucher - salle de famille, sous-sol complètement isolé - lot de 70' x 200' - garage - A un prix idéal pour vente rapide. Léo Grouette, 257-2363.

36 AVENUE CARRIÈRE - Maison de 2 chambres à coucher sur lot de 50' x 120'. Libre immédiatement. Seulement $35,900. Léo Grouette 257-2363.

SAINT-BONIFACE
Maison rapportant un revenu de $600 par mois. En très bon état. Près des écoles. 3 beaux grands appartements. Garage pour 2 voitures. Prix réduit pour vente rapide. Téléphonez à R. Lejeune au 256-8793.



BOUCHARD REALTY

433-7502
Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix



SAINT-PIERRE - Venez voir ce beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, draperies, foyer, salle familiale. Sur beau grand lot avec garage. $41,000.



SAINT-PIERRE - CAFÉ DE PARIS - Possède une licence - "Cocktail lounge" - Salle à manger pouvant accommoder 34 personnes. Beau grand lot. Pour plus de renseignements, téléphonez à notre bureau.



SAINT-PIERRE - Prix réduit à $39,900 pour ce joli bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur. Tapis mur à mur, draperies. Sur beau grand lot de 80' x 180'. Près de l'hôpital.



BRIC-A-BRAC - SAINT-PIERRE - Voulez-vous faire $20,000 par année? Venez voir ce magasin de meubles neufs et usagés. Logis de 3 chambres à coucher inclus.

FERMES

SAINT-PIERRE - $10,000. Beau lot de 2 acres boisées au bord de la rivière, à un mille du village.

160 ACRES DE TERRAIN AGRICOLE déjà cultivés, à 2 milles de Saint-Pierre.

SAINT-PIERRE
70 acres de terrain boisé. Bungalow de 4 chambres à coucher. Sous-sol complet. Deux petites écuries. Le tout clôturé.

18 ACRES DE TERRAIN sur chemin 59, à ¼ mille au nord du village de Saint-Pierre.

DANIS REALTY LTD.

Realtor
Tél.: 257-2570 125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1

52, RUE GUAY
Ne manquez pas cette maison en bon état de 3 chambres à coucher - Vous verrez aussi une cuisine modernisée et un sous-sol des plus pratiques avec une 2e salle de toilette - salle de couture et salle de loisirs avec foyer Franklin - On demande seulement $38,500 et $2,000 comptant. Téléphonez à Beth Shirley, rés.: 256-3968, ou Belva Smith, rés.: 222-9517, ou à DANIS REALTY au 257-2570.

54 RUE GUAY - Lot vacant pour construction - $10,900 - Téléphonez à Aimé Fillion, rés.: 233-0387, ou à Belva Smith au 222-9517, ou à DANIS REALTY au 257-2570.

207 HILL - Cette maison de 1½ étage vous attend avec votre petite famille - 2 chambres à coucher - salle à manger - foyer naturel au salon - sous-sol complet. Svp téléphonez à Yvette Pelletier, rés.: 233-9207, ou à DANIS REALTY au 257-2570.

LOT VACANT - Sur rue Saint-Georges - $15,000 - Téléphonez à Claude Fréchette, rés.: 257-3962, ou à DANIS REALTY au 257-2570.

155 HINDLEY - 1½ étage - Un grand lot - 45' x 197.8' vous permettra d'avoir un beau jardin - 3 chambres à coucher - Téléphonez à Aimé Fillion, rés.: 233-0387, ou à DANIS REALTY au 257-2570.

226 KITSON - Maison pour votre famille plus revenu - Svp téléphonez à Yvette, rés.: 233-9207, ou à DANIS REALTY au 257-2570.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface. tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

PRIX REDUITS - FERME A 68 MILLES DE WINNIPEG, près de Saint-Claude. 480 acres. Beau bungalow de 3 ans, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, soubassement complet. Eau courante et fosse septique. Pour obtenir une liste des machineries et pour plus de renseignements appelez Nap ou Ron.

BOULEVARD PROVENCHER - Grande propriété commerciale zonée C2. Construite en blocs de ciment.

SAINT-VITAL - Jolie maison 1½ étage avec 2 chambres à coucher - 2 salles de bains - située sur un grand lot - proche de toutes commodités et transport.

RUE KITSON $39,000.00
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 17 octobre 1978

Dans la décision Crtc 76-416, datée du 12 juillet 1976, le Crtc approuvait les demandes présentées par David Ruskin, représentant de Canada All-News Radio Limited (le titulaire) en vue d'obtenir des licences de radio MF pour les endroits suivants: Toronto, Ottawa, London, Winnipeg, Halifax, Saint-Jean et St-Jean, Terre-Neuve. La décision exigeait que le concept soit mis totalement en oeuvre à l'automne 1979.

Le 21 septembre 1978, le Conseil recevait une plainte de Foster Hewitt Broadcasting Limited, selon laquelle certaines émissions diffusées par le titulaire constituaient une infraction à sa promesse de réalisation. Bien qu'elle ait trait principalement à la retransmission en direct d'émissions sportives, la plainte soulève certaines questions qui touchent le concept même du service d'émissions d'information.

La plainte (en bref) soutient que: (traduction)

1. "Les émissions ne respectent pas le concept d'une programmation réservée exclusivement aux informations, comme décrite par les représentants du titulaire... aux audiences publiques... et comme exposée par le Conseil dans sa décision..."

2. "Ces émissions feront que le titulaire excédera de beaucoup les huit heures par semaine réservées aux sports... dans la promesse de réalisation."

3. "La diffusion de ces joutes empêchera le titulaire de de respecter l'engagement pris dans la Catégorie 0: Nouvelles, qui se lit comme suit:
   '... une diffusion constante de nouvelles, 20 heures sur 24, tous les jours de la semaine... comportant des manchettes, des nouvelles spéciales, des reportages en direct, des actualités, de la documentation, des analyses, des commentaires, entrecoupés d'émissions spéciales... Les nouvelles proprement dites seront diffusées pendant 30 minutes toutes les heures. Les nouvelles locales occuperont 8 minutes par heure. Les émissions spéciales dureront entre 8 et 10 minutes.'"

4. "Ces émissions feront qu'il sera difficile, sinon impossible pour le titulaire de respecter l'engagement faisant l'objet de la catégorie 1 "services à la communauté" qui se lit comme suit:

   'toutes les 15 minutes, CNR assurera à chaque localité qu'il dessert, des informations 20 heures sur 24... météo, nouvelles, informations communautaires, offres et demandes d'emploi...'"

5. "La diffusion d'émissions sportives n'est pas mentionnée dans la description des sports donnée dans la... promesse de réalisation."

6. "On ne fait pas mention de ces émissions dans l'horaire des émissions figurant dans... la promesse de réalisation."

Le Conseil a conclu qu'il est dans l'intérêt public de tenir une audience publique à propos de la plainte. En particulier, le Coneil désire étudier si les récentes modifications, proposées ou déjà effectuées, à la programmation en vue d'ajouter la diffusion des actualités dans le domaine des événements sportifs nationaux et étragers sont conformes au concept d'une station diffusant exclusivement des émissions d'information, ce pourquoi les licences ont été accordées.

De plus, le Conseil désirera évaluer les conséquences de la suppression apparente de la programmation d'origine locale à London, en Ontario.

Par conséquent, le Conseil convoque par la présente le titulaire à une audience publique qui aura lieu à Ottawa au Château Laurier, à partir de 9 h, le 21 novembre 1978.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Comment intervenir

Quiconque désire formuler des commentaires sur cette question peut présenter une intervention écrite. Cette intervention doit comporter un exposé clair et succinct des faits et des motifs sur lesquels s'appuient les commentaires de l'intervenant. L'intervenant doit aussi indiquer s'il désire comparaître à l'audience.

Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 1er novembre 1978.

Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au Crtc, Ottawa, Ontario, K1A ON2 avec preuve de signification. A remarquer que les interventions doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Règles de procédures

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des Règles de procédure, disponible au coût de 35 cents au: Centre d'édition, Centre d'imprimerie, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa, Ontario.

Information: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328 **J.G. Patenaude**
Secrétaire général intérimaire

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

Le Conseil des Arts du Canada

Le Conseil des Arts du Canada, créé en 1957 par une loi du gouvernement fédéral, a pour mission principale de favoriser la vie artistique au Canada. A cette fin, il assure divers services et offre aux artistes et aux institutions artistiques un large éventail de bourses et de subventions. Par ailleurs, il joue un certain rôle dans la diffusion de la culture canadienne à l'étranger et assume le secrétariat de la Commission canadienne pour l'U.N.E.S.C.O. (Jusqu'au 31 mars 1978, il était aussi chargé de l'aide aux études supérieures et à la recherche en sciences humaines. Cette partie de son mandat original a été transférée récemment à un nouvel organisme public, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.)

Organisation

Dans le cadre tracé par sa loi constitutive, le Conseil des Arts détermine ses propres orientations et agit de façon autonome. Il rend compte de son activité au Parlement par l'entremise du Secrétaire d'Etat, et témoigne périodiquement à la Chambre des communes devant le Comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts. Ses comptes sont vérifiés par le Vérificateur général du Canada et soumis au Parlement.

Le Conseil proprement dit se compose d'un président, d'un vice-président et de dix-neuf autres membres, tous nommés par le gouvernement du Canada. Ils se réunissent habituellement quatre fois par an pour arrêter des politiques et prendre des décisions en conformité de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada. La mise en oeuvre de leurs décisions est assurée par une administration permanente, sous l'autorité d'un directeur et d'un directeur associé.

Dans l'élaboration et l'application des politiques et programmes, le Conseil et son personnel travaillent en étroite liaison avec les milieux artistiques du pays. Artistes et spécialistes indépendants sont consultés à titre individuel ou comme membres de jurys, de comités et de groupes consultatifs. De plus, le Conseil a des échanges suivis avec les organismes culturels fédéraux et provinciaux, et avec la direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures.

Sur le plan financier, le Conseil dépend avant tout des fonds que le Parlement lui vote annuellement depuis 1965. Il tire aussi des revenus d'une caisse de dotation de 50 millions de dollars, constituée par le Parlement en 1957, et de divers dons et legs provenant du secteur privé et réservés, dans la plupart des cas, à des fins particulières. Pour la présente année financière 1978-1979, son budget s'élève à environ 49 millions de dollars.

Au sein de l'administration du Conseil, il existe des services responsables de divers secteurs artistiques (création littéraire, danse, musique, etc.) et deux services à vocation plus générale (le Service des bourses pour artistes et l'Office des tournées), dont voici une courte description de chacun.

Aide aux artistes et aux organismes artistiques

Pour être admissible à l'aide du Conseil, **un artiste** doit, normalement, avoir terminé sa formation de base et s'être déjà, d'une manière ou d'une autre, engagé dans une carrière professionnelle. Peuvent bénéficier de cette aide les artistes et administrateurs, les critiques et autres personnes oeuvrant dans le domaine artistique. L'aide se présente sous les formes suivantes: bourses "A", pour les artistes confirmés; bourses "B", pour les artistes répondant aux conditions minimales; et bourses de courte durée, de voyage ou de frais, pour ces deux catégories d'artistes.

Les critères auxquels le Conseil soumet les compagnies de spectacle, les musées d'art et les autres **institutions artistiques** sont les suivants: statut professionnel, haute qualité, appui de la collectivité, stabilité, gestion financière saine. Dans certains cas, le Conseil peut aider les groupes amateurs bien en place, leur permettant, par exemple, d'engager des gens de métier, ou encore de devenir professionnels.



Madame Gertrude M. Laing, présidente du Conseil des Arts du Canada depuis décembre 1975, est née à Tunbridge Wells, comté de Kent en Angleterre, a vécu sa jeunesse à Winnipeg et y a obtenu un baccalauréat spécialisé en lettres françaises de l'Université du Manitoba. Après un an d'études à la Sorbonne, grâce à une bourse du gouvernement français, elle enseigna le français dans une école privée de Winnipeg, puis au département des lettres françaises de l'Université du Manitoba. Longtemps active dans le domaine culturel et des services communautaires, tant au Manitoba qu'en Alberta, elle siège à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dès 1963 et est nommée membre à temps partiel, de 1968 à 1973, du Conseil de la radio-télévision canadienne. Officier de l'Ordre du Canada depuis 1972, elle a reçu deux doctorats honorifiques des Universités de Calgary et de la Colombie-Britannique. (Photo John Evans, Ottawa)

Le Conseil accorde certaines subventions pour la réalisation de **projets conjoints** faisant appel à un artiste et une institution. Très souvent, ces projets ont pour but d'accroître l'intérêt du public pour les arts en favorisant les contacts et échanges entre un artiste et une collectivité donnée.

Création littéraire et édition

Le Conseil des Arts offre des bourses aux créateurs (romanciers, poètes, dramaturges), subventionne des rencontres d'écrivains avec le public et assiste les associations d'écrivains professionnels. Il accorde une aide financière aux maisons d'édition à participation majoritaire canadienne en vue de la publication et de la traduction de livres et à des fins de promotion; il subventionne les périodiques littéraires et artistiques et les associations nationales d'éditeurs. Enfin, il achète des livres canadiens qui sont ensuite distribués gratuitement au Canada et à l'étranger.

Danse

Tous les danseurs professionnels et les compagnies de danse classique, moderne ou expérimentale, peuvent solliciter l'aide du Conseil. Il existe aussi des subventions de perfectionnement pour administrateurs et critiques de danse. Les écoles de danse et les organismes assez éloignés des principaux centres de danse peuvent bénéficier, en partie aux frais du Conseil, des services de professeurs invités.

Musique

Des bourses et subventions sont offertes aux professionnels de la musique, quelle que soit leur spécialité, et aux institutions musicales: orchestres, formations de musique de chambre, compagnies d'opéra, chorales professionnelles et chorales amateurs (à ces dernières, pour obtenir l'aide de professionnels). Le Conseil subventionne également la commande et la publication d'oeuvres de compositeurs canadiens et l'enregistrement de musique canadienne d'inspiration classique. Le programme des musiciens animateurs donne aux musiciens professionnels la possibilité de contribuer à la vie musicale de collectivités particulières.

Théâtre

Tous les professionnels du théâtre, du mime et du théâtre de marionnettes peuvent toucher des bourses. Les compagnies de théâtre désireuses de recevoir l'aide du Conseil doivent être en activité depuis un an au moins; depuis deux ans, dans le cas de compagnies qui jouent devant des publics de jeunes. Le Conseil finance également des organismes de services, ainsi que des activités particulières, dont des ateliers de création dramatique.

Arts plastiques, cinéma et vidéo

Les artistes qui se consacrent à l'architecture, à la peinture ou la sculpture, aux arts graphiques, à la photographie, au cinéma, à la vidéo, au "performance art" ou à des domaines voisins peuvent recevoir des bourses ou subventions. De plus, le Conseil aide les musées d'art, les galeries dirigées par des artistes professionnels, les ateliers de gravure et les réalisateurs indépendants du cinéma et de la vidéo.

Banque d'oeuvres d'art

La Banque achète des oeuvres d'artistes canadiens contemporains, qu'elle loue ensuite à des ministères fédéraux et provinciaux, à des administrations municipales et à des établissements (hôpitaux, par exemple). Les oeuvres ainsi louées doivent, autant que possible, être exposées dans des lieux publics. La Banque distribue des diapositives accompagnées des renseignements sur les artistes et leurs oeuvres, et elle prête des oeuvres à des musées canadiens ou étrangers.

Office des tournées

L'Office offre des subventions, des services techniques et des conseils en vue d'encourager les artistes canadiens et les compagnies de spectacle à se produire en tournée et à élargir leur public. Il favorise la formation professionnelle des organisateurs de tournées, des agents commerciaux et des impresarios et l'expansion de leur entreprise. Ses principales publications sont le **Bulletin de l'Office des tournées**, le **Guide pour les directeurs de tournées**, le **Guide de l'organisateur de spectacles en tournée** et l'**Annuaire du spectacle**.

Programme Explorations

Ce programme encourage la recherche de nouvelles formes d'expression et d'engagement artistiques, la mise en valeur des mille et un visages du patrimoine culturel du Canada, et toujours pour que le plus large public possible puisse prendre plaisir aux activités artistiques et culturelles. Peut bénéficier d'une subvention tout particulier, groupe ou organisme, professionnel ou non, désireux d'entreprendre une étude ou une activité. Les demandes sont jugées par cinq jurys régionaux.

Echanges culturels

Le Conseil des Arts administre plusieurs petits programmes financés par le gouvernement du Canada ou d'autres sources. Quelques exemples: subventions offertes aux institutions culturelles canadiennes pour la venue au Canada d'artistes étrangers, ou à de jeunes artistes canadiens désirant étudier la musique, le ballet ou le théâtre en Union soviétique; studios à Paris et à New York, mis à la disposition de praticiens canadiens des arts visuels.

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Le Conseil des Arts du Canada

(suite de la page précédente)

Prix et distinctions

Le Conseil administre ou finance divers prix et distinctions:

Les **Prix Molson** signalent des contributions remarquables dans les arts, les lettres ou les sciences humaines. Trois prix, de $20 000 chacun, sont attribués chaque année. Financés par une dotation de la Fondation Molson, ils comptent parmi les plus hautes distinctions culturelles du Canada.

Les **Prix littéraires du gouverneur général** sont attribués chaque année pour six ouvrages, trois en français, trois en anglais, écrits par des Canadiens. Chaque lauréat reçoit $5 000 du Conseil des Arts.

Les **Prix de littérature de jeunesse**, d'une valeur de $5 000 chacun, sont attribués annuellement aux auteurs ou illustrateurs de deux livres pour jeunes, l'un en français, l'autre en anglais.

Les **Prix de traduction**, de $5 000 chacun, sont offerts tous les ans pour la meilleure traduction, d'anglais en français et de français en anglais, d'un ouvrage canadien.

Le **Prix littéraire Australie-Canada**, de $2 500, est offert conjointement par le Canada et l'Australie. Il est attribuable annuellement, par alternance, à un écrivain anglophone du Canada et de l'Australie, dont il couronne l'ensemble de l'oeuvre.

Le **Prix littéraire Belgique-Canada**, attribuable annuellement, par alternance, à un écrivain francophone du Canada et de la Belgique, est offert par les gouvernements des deux pays. Il couronne l'ensemble de l'oeuvre du lauréat, qui reçoit une somme de $2 500.

Le **Concours national des jeunes compositeurs** et **Concours radiophonique national des chorales amateurs**, organisés conjointement par le Conseil des Arts du Canada et Radio-Canada (avec la collaboration, pour le concours des compositeurs, des organismes artisitiques participants), ont lieu tous les deux ans. Les premiers prix aux compositeurs s'élèvent à $4 000 dans chacune de trois catégories. Pour chacune des sept catégories de chorales, les premiers prix sont de $1 000.

Le **Prix Jules Léger pour la nouvelle musique de chambre**, administré par le Conseil canadien de la musique avec l'aide financière du Conseil des Arts du Canada, consiste en un trophée et un prix de $5 000. Il récompense chaque année une nouvelle composition de musique de chambre pour ensembles de deux à neuf musiciens.

Les **Prix Vincent Massey pour l'aménagement urbain** sont administrés par le Conseil des Arts, la Fondation Massey et la Société centrale d'hypothèques et de logement. Ils sont attribuables tous les deux, trois ou quatre ans.

Programme Killam

Les bourses Killam du Conseil des Arts ont pour but d'aider des chercheurs de compétence exceptionnelle à mener à bien des travaux de première valeur. Ces bourses, financées par des libéralités de feu Mme Dorothy J. Killam, se répartissent en trois catégories: bourses commémoratives I. W. Killam en sciences, ingénierie et médecine; bourses de recherche; bourses d'associé de recherche dans n'importe quel grand secteur des sciences humaines et naturelles, de la médecine et de l'ingénierie ou de disciplines apparentées.

Commission canadienne pour l'Unesco

Le Conseil des Arts fournit à la Commission canadienne pour l'Unesco les fonds et le personnel de secrétariat nécessaires à son fonctionnement. Organisme apolitique, la Commission a pour principale mission d'assurer la liaison entre l'Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et les institutions canadiennes des secteurs public et privé qui s'intéressent à l'éducation, à la science, à la culture et aux communications. Elle poursuit un certain nombre d'activités destinées à promouvoir les objectifs de l'Unesco au Canada et collabore avec les organismes canadiens qui poursuivent les mêmes buts. La Commission administre le **Centre canadien d'information sur la recherche en communications**, qui rassemble et diffuse des renseignements sur les ressources, les recherches, les initiatives et les politiques en matière de communications au Canada. Elle gère aussi les **subventions de représentation internationale**, offertes pour financer les voyages de Canadiens siégeant au bureau ou au conseil d'un organisme international non gouvernemental du domaine des arts ou des sciences humaines.

Pour plus de renseignements, adressez votre demande au(x):

Bureau principal

255, rue Albert
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8
(613-237-3400)

Bureaux régionaux

Ronald E. Irving
Confederation Centre of the Arts
C.P. 848
Charlottetown (I.-P.-E)
C1A 7L9
(902-892-8223)

Cal Abrahamson
Saskatoon Centennial Auditorium
22e Rue, angle avenue Auditorium
Saskatoon (Saskatchewan)
(306-244-3966)

Membres du Conseil d'administration

Mme Gertrude M. Laing, PRESIDENTE
1,223 sud-ouest, 38e Avenue
Calgary (Alberta)
T2T 2J3

Mlle Nini Baird
Coordonnatrice, Programmes "Outreach"
Vancouver School of Art
249, rue Dunsmuir
Vancouver (C.-B.)
V6B 1X2

M. D. Owen Carrigan
Président
Université Saint Mary's
Halifax (N.-E.)
B3H 3C3

Mme Dorothy Carrigan
C.P. 1976
Charlottetown (I.-P.-E.)

M. Colin Jackson
Radio Arts - CBC
541, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2H1

Mme Eva Kushner
Département de littérature française
Université McGill
C.P. 6070
Montréal (Québec)
H3C 3G1

M. Mavor Moore
Département du théâtre
Université York
470, rue Keele
Downsview (Ontario)
M3J 1P3

M. Sean B. Murphy
578, avenue Claremont
Montréal (Québec)
H3Y 2P1

Mme Elise Paré-Tousignant
Faculté des Arts
Université Laval
Québec (Québec)
GlK 7B4

M. Paul B. Park
Collège d'éducation Althouse
1137, chemin Western
London (Ontario)
N6G 1G7

M. John C. Parkin
147 ouest, rue Front
Toronto (Ontario)
M5J 1E9

M. Christopher Pratt
C.P. 87 - Mont-Carmel
Baie Ste-Marie (T.-N.)
A0B 2M0

M. Robert Rivard
196, rue Montcalm
Boucherville (Québec)
J4B 2G3

M. Marcel Sormany
42, avenue Fraser
Edmundston (N.-B.)
E3V 2B1

M.T.H.B. Symons
267, rue Stewart
Peterborough (Ontario)
K9J 3M8

M. Norman Ward
Département des Sciences économiques et politiques
Université de Saskatchewan
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 0W0

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Cet hiver gardez votre capital au chaud.

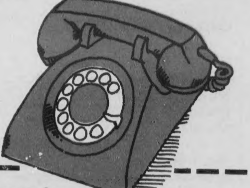
Nos hivers coûtent de plus en plus cher. Et personne n'aime jeter son argent par les fenêtres. Cet hiver, il y a moyen d'économiser argent et énergie.

Pour vous donner un aperçu de ce que vous pouvez faire pour économiser argent et énergie, répondez à la liste de contrôle qui suit. Si vous répondez "non" à la plupart des questions, vous jetez votre argent par les fenêtres et vous avez grand besoin de consulter les brochures ci-dessous mentionnées, dans la mesure où vous voulez réellement garder votre capital bien au chaud. Si vous répondez "oui", vous êtes dans la bonne voie; il s'agit de continuer.

Liste de contrôle des économies d'énergie

	OUI	NON
1. Avez-vous isolé l'entretoit, les sous-sols et les murs de votre résidence selon les normes recommandées?	☐	☐
2. Les fenêtres et les portes sont-elles bien calfeutrées?	☐	☐
3. Avez-vous installé des doubles fenêtres, portes isolées ou contre-portes?	☐	☐
4. Votre appareil de chauffage est-il entretenu à intervalles réguliers? (appareil à l'huile: deux fois par année; appareil au gaz: annuellement)	☐	☐
5. Abaissez-vous le thermostat à 20° C (68°F) pendant le jour?	☐	☐
6. Afin de réduire les pertes de chaleur, fermez-vous les rideaux pendant la nuit?	☐	☐
7. Fermez-vous les registres des foyers et des poêles à bois inutilisés?	☐	☐
8. Limitez-vous le chauffage aux pièces utilisées?	☐	☐
9. Avez-vous amélioré l'isolation de votre réservoir à eau chaude (y compris le tuyau) et abaissez-vous le thermostat à 120°F (49°C).	☐	☐
10. Réduisez-vous au minimum l'éclairage qui ne sert que pour la décoration?	☐	☐

Pour prendre goût à la conservation ou mieux faire ce qui a déjà été entrepris, vous avez à votre disposition des brochures propres à vous faire économiser argent et énergie et un numéro de téléphone, que nous avons baptisé THERMOPHONE, où vous recevrez tous les renseignements voulus sur l'isolation et l'économie d'énergie. N'hésitez donc pas à nous appeler sans frais, de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi.



En outre, il existe des programmes de subvention gouvernementaux pour les résidences construites avant 1946. Appelez aux numéros suivants, sans frais, pour vous renseigner.

Programme du gouvernement du Canada: (514) 341-1511 (résidents de l'extérieur de Montréal, appelez à frais virés).

Programme du gouvernement du Québec: (514) 873-7121 (résidents de Montréal) 1-800-361-5600 (résidents de l'extérieur de Montréal).

Un autre domaine où vous pouvez économiser argent et énergie cet hiver, c'est celui de la conduite automobile. Avez-vous des pneus qui ne mordent pas dans la neige? Réchauffez-vous longtemps votre voiture avant de démarrer? Elle n'est pas au point pour l'hiver? Si tel est le cas, il est fort probable que vous gaspillez de l'énergie.

Pour remédier à cette situation, consultez la brochure "Le guide du nouvel automobiliste" que nous mettons à votre disposition. Elle est gratuite et vous fera économiser argent et énergie.

Faites-nous parvenir le coupon ci-dessous ou appelez-nous, sans frais, au numéro du

THERMOPHONE: 1-800-267-9563

*Résidents de la Colombie-Britannique seulement: 112-800-267-9563.

Ener$age,
6e étage,
580, rue Booth
Ottawa, Ontario
K1A 0E4

J'en profite aujourd'hui pour vous demander les brochures suivantes qui me permettront d'économiser énergie et dollars:

☐ **Emprisonnons la chaleur** (renseigne sur les techniques d'isolation et le calfeutrage)

☐ **Payez moins, chauffez mieux** (comment tirer le meilleur parti de l'appareil de chauffage pour économiser énergie et dollars)

☐ **Le guide du nouvel automobiliste** (conseils sur l'achat, la conduite et l'entretien de votre voiture pour économiser énergie et dollars).

☐ **Cent façons d'économiser chez soi énergie et dollars** (comment économiser en matière de chauffage, climatisation, éclairage, eau chaude, etc.)

Nom:______________________
(LETTRES MOULÉES)

Adresse:______________________

____

Province:______________ Code postal:__________

L'économie d'énergie, j'en profite aujourd'hui.

Énergie, Mines et Ressources Canada
Direction des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Energy, Mines and Resources Canada
Conservation and renewable energy branch.